



es Etap
HABITAT

2 rue Georges Durocq | 57070 METZ
03 87 74 22 20
www.etaphabitat.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

Le Logement Accompagné	1
<i>FJT</i>	2
BILAN QUANTITATIF des rÉsidents FJT 2020	2
1. Taux d'occupation.....	2
2. Typologie du public.....	3
2.1 Effectif	3
2.2 Statut socioprofessionnel.....	4
2.3 Publics spécifiques	5
2.4 Niveau scolaire	6
2.5 Ressources mensuelles	7
2.6 Origine géographique.....	8
2.8 Parcours résidentiel	9
2.9 Motivation choix du logement FJT	10
2.10 Motivation à l'entrée.....	11
2.11 Durée du séjour	12
2.12 Accompagnement individuel.....	13
2.13 Motivation à la sortie	14
2.14 Situation à la sortie.....	15
2.15 Indicateurs en référence à la circulaire 2006-075	16
2.16 Caractéristiques de l'offre de logement	17
BILAN QUALITATIF	18
1. 2020 : une année particulière	19
2. Les activités.....	22
2.1 Activités organisées hors période de confinement.....	22
2.2 Activités organisées en période de confinement.....	23
3. Ouverture à tous et brassage de populations.....	25
4. Inscription dans la politique locale de la jeunesse et de l'habitat	26
5. Accompagnement à l'accès aux droits et à la citoyenneté	28
6. Valorisation des potentiels des jeunes et des ressources de l'environnement.....	30
7. Accompagnement individualisé.....	31
8. Fonctionnement de l'équipe socio-éducative.....	32
<i>Résidence Jeunes Actifs de Boulay-Moselle</i>	36
BILAN QUANTITATIF	36
1. TYPOLOGIE DU PUBLIC.....	36
1.1 Effectif	36
1.2 Statut socio-professionnel	37
1.3 Niveau scolaire	38
1.4 Ressources mensuelles	39
1.5 Origine géographique.....	40
1.6 Parcours résidentiel	40
1.7 Motivation à l'entrée	41
1.8 Durée du séjour (personnes sorties).....	42
1.9 Motivation à la sortie	42
1.10 Situation à la sortie.....	43
Bilan qualitatif RJA BOULAY	44
1. Les résidents scolarisés au LPI.....	44
2. Les J'Appart®	44
3. Les activités.....	45
<i>Logements partagés.....</i>	<i>46</i>
BILAN QUANTITATIF	46
1. TYPOLOGIE DU PUBLIC.....	47
1.1 Effectif	47
1.2 Statut socio-professionnel	47
1.3 Niveau scolaire	48
1.4 Ressources mensuelles	48
1.5 Origine géographique.....	49
1.6 Parcours résidentiel	49
1.7 Motivation à l'entrée	50
1.8 Durée du séjour (personnes sorties).....	50
1.9 Motivation à la sortie	51

1.10	Situation à la sortie.....	52
<i>J'Appart</i>	53
	BILAN QUANTITATIF	53
1.	TYPOLOGIE DU PUBLIC	54
1.1	Effectif	54
1.2	Statut socio-professionnel	54
1.3	Niveau scolaire	55
1.4	Ressources mensuelles	55
1.5	Origine géographique.....	56
1.6	Parcours résidentiel	56
1.7	Motivation à l'entrée	57
1.8	Durée du séjour (personnes sorties)	57
1.9	Motivation à la sortie	58
1.10	Situation à la sortie.....	59
<i>L'école interne</i>	60
1.	Les activités école interne en 2020	61
2.	Les partenariats.....	61
2.1	La mission locale	61
2.2	Les CFA	62
2.3	Des entreprises.....	62
2.4	Le CIO :	62
LES SERVICES CLIENTS	63
<i>Communication et relations publiques</i>	64
Le Projet Associatif	64	
Création du nouveau logo et de la charte graphique.....	64	
Supports de communication	64	
Site Internet.....	64	
Les réseaux sociaux	65	
1.	LinkedIn.....	65
2.	Facebook et Instagram.....	65
3.	WhatsApp	66
4.	La flotte mobile	67
<i>Développement durable</i>	68	
Fontaines à eau et gourdes Etap'HABITAT	68	
Service de livraison « éthique »	68	
<i>La location de salles</i>	69	
EPDR	69	
1.	Chiffre d'affaires	69
Les Saules	71	
1.	Chiffre d'affaires	71
<i>La restauration</i>	72	
Chiffre d'affaire	72	
Ouverture et fermeture	73	
L'entretien et la maintenance	75	
<i>TRAVAUX 2020</i>	76	
Espace Pilâtre de Rozier	76	
1.	Démarche d'amélioration de l'accueil des usagers	76
2.	Mise en sécurité.....	77
3.	Démarche éco-responsable	77
Résidence les Saules.....	77	
1.	Démarche d'amélioration de l'accueil des usagers	77
2.	Démarche éco-responsable	77
Résidence les Tardillons	77	
1.	Démarche d'amélioration de l'accueil des usagers	77
Logements partagés	77	
Boulay.....	78	
Béthanie	78	
1.	Démarche d'amélioration de l'accueil des usagers	78
2.	Démarche éco-responsable	78
<i>SERVICE ENTRETIEN DES LOCAUX</i>	79	

LA GESTION DE L'ASSOCIATION	80
<i>Le personnel de l'Association</i>	<i>81</i>
1. Répartition du personnel par catégorie et selon le sexe sur l'année 2020.....	81
2. Répartition du personnel selon l'âge sur l'année 2020	82
3. Répartition par ancienneté en 2020	83
4. Les absences du personnel de l'Association en 2020	84
5. Les formations du personnel de l'Association en 2020	84
<i>La gestion financière de l'Association</i>	<i>86</i>
1. Des produits fortement impactés par la crise sanitaire :.....	86
2. Charges :	86



LE LOGEMENT
ACCOMPAGNE



BILAN QUANTITATIF DES RÉSIDANTS FJT 2020

1. Taux d'occupation

	EPDR	SAULES	TARDILLON	FJT
Capacité en lits	192	118	29	339
Nombre de lits conventionnés ASE	50	0	0	50
Nombre de lits conventionnés ALT	0	0	0	0
Nombre de lits conventionnés PJJ	0	0	0	0
Nombre de lits conventionnés AUTRE	0	0	0	0
Nombre annuel de jours d'ouverture	366	366	366	366
Nombre de nuitées réalisées	64 093	37910	10 094	112 097
Taux d'occupation*	91.20%	87.78%	95.10%	90.35%*

* base de calcul : le nombre de lits

Evolution du taux d'occupation des trois résidences, tous résidents confondus :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
EPDR	68,63%	58%	66%	77%	79%	81%	86%	89%	90%	92,15%	91.20 %
Saules	62%	84%	92%	94%	82%	87%	92%	94%	92,35%	90,01%	94.16%
Tardillon	47,78%	94%	97%	92%	68%	68%	87%	94%	94,74%	90,20%	95.10 %
3 Résidences	67%	70%	72,63%	80%	79%	82%	88%	91%	91%	91,24%*	92.53 %

*base de calcul : le nombre de logement

Effectif 2020	EPDR			SAULES			TARDILLON			TOTAL FJT		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Effectif présent au 01/2020	164	7	171	77	27	104	20	8	28	261	42	303
Effectif* sur l'année 2020	235	16	251	155	66	221	29	13	42	419	95	514
Nombre d'entrées au cours de l'année	71	9	80	78	40	118	9	6	15	158	55	213
Nombres de sorties au cours de l'année	69	4	73	68	39	107	6	7	13	143	50	193

2. Typologie du public

2.1 Effectif

L'effectif de l'année 2020 est de **514**.

	EPDR			SAULES			TARDILLON			FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	TOTAL	%
Mineurs	166	1	66.53%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	166	1	167	32.49%
18-25 ans	64	13	30.68%	94	44	62.44%	10	5	35.71%	168	62	230	44.75%
26 et plus	5	2	2.79%	61	22	37.56%	19	8	64.29%	85	32	117	22.76%
TOTAL	235	16	100 %	155	66	100 %	29	13	100 %	419	95	514	100 %

2.2 Statut socioprofessionnel

	EPDR			SAULES			TARDILLON			TOTAL FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	TOTAL	%
Activité salariée CDI	10	0	3.98%	22	2	10.86%	3	1	9.52%	35	3	38	7.39%
Activité salariée CDD - Intérimaires	17	2	7.57%	35	10	20.36%	3	1	9.52%	55	13	68	13.23%
Formation en alternance	14	1	5.98%	8	3	4.98%	0	0	0.00%	22	4	26	5.06%
Stage professionnel	2	2	1.59%	21	4	11.31%	2	1	7.14%	25	7	32	6.23%
Apprentissage	77	4	32.27%	16	5	9.50%	6	2	19.05%	99	11	110	21.40%
Recherche d'emploi	11	2	5.18%	2	4	2.71%	0	2	4.76%	13	8	21	4.09%
Etudiants	5	2	2.79%	45	35	36.20%	0	4	9.52%	50	41	91	17.70%
Lycéens	47	3	19.92%	1	0	0.45%	0	0	0.00%	48	3	51	9.92%
Autre situation *	52	0	20.32%	5	3	3.62%	15	2	40.48%	71	5	76	14.98%
TOTAL	235	16	100.00%	155	66	100.00%	29	13	100.00%	419	95	514	100.00%

* jeunes issus de l'ASE, notamment des MNA

2.3 Publics spécifiques

	EPDR			SAULES			TARDILLON			FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	T	%
Familles monoparentales	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0	0,00%
Jeunes issus de l'ASE en CJM	54	2	22.31%	1	0	0.45%	0	0	0.00%	55	2	57	11.09%
Mineurs non accompagnés	87	0	34.66%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	87	0	87	16.93%
Jeunes porteurs de handicap	4	2	2.39%	0	0	0.00%	4	1	11.90%	8	3	11	2.14%
Autres publics atypiques (+30 ans, résidants sous contrôle judiciaire, jeunes migrants)	9	0	3.59%	3	1	1.81%	13	3	38.10%	25	4	29	5.64%

2.4 Niveau scolaire

	EPDR			SAULES			TARDILLON			FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	T	%
Niveau 5 ^{ème} - 4 ^{ème}	32	0	12.75	8	1	4.07%	2	0	4.76%	42	1	43	8.37%
Niveau ou diplôme BEPC	21	2	9.16%	2	0	0.90%	5	1	14.29%	28	3	31	6.03%
Niveau ou diplôme BEP /CAP	53	10	25.10%	23	1	10.86%	6	2	19.05%	82	13	95	18.48%
Niveau ou diplôme BAC PRO	23	1	9.56%	20	10	13.57%	6	3	21.43%	49	14	63	12.26%
Niveau ou diplôme BAC + 2	3	1	1.59%	23	7	13.57%	2	2	9.52%	28	10	38	7.39%
Niveau ou diplôme BAC + 3 et +	4	1	1.99%	69	39	48.87%	4	3	16.67%	77	43	120	23.35%
Autre situation	99	1	39.84%	10	8	8.14%	4	2	14.29%	113	11	124	24.12%
TOTAL	235	16	100.00%	155	66	100.00%	29	13	100.00%	419	95	514	100%

2.5 Ressources mensuelles

	EPDR			SAULES			TARDILLON			FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	TOTAL	%
0 – 250 €	96	5	40.24%	16	13	13.12%	0	5	11.90%	112	23	135	26.26%
251 - 450 €	10	0	3.98%	7	4	4.98%	1	0	2.38%	18	4	22	4.28%
451 - 610 €	39	2	16.33%	7	11	8.14%	1	1	4.76%	47	14	61	11.87%
611 - 765 €	32	4	14.34%	19	7	11.76%	2	1	7.14%	53	12	65	12.65%
766 - 915 €	15	3	7.17%	18	7	11.31%	18	0	42.86%	51	10	61	11.87%
916 –1 065 €	9	2	4.38%	13	2	6.79%	2	2	9.52%	24	6	30	5.84%
+ 1 065 €	33	0	13.15%	75	22	43.89%	5	4	21.43%	113	26	139	27.04%
Non renseigné	1	0	0,40%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	1	0	1	0,19%
TOTAL	235	16	100.00%	155	66	100.00%	29	13	100.00%	419	95	514	100,00%

2.6 Origine géographique

	EPDR			SAULES			TARDILLON			FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	TOTAL	%
Commune d'implantation du FJT	44	6	19.92%	19	4	10.41%	3	0	7.14%	66	10	76	14.79%
Agglomération	24	3	10.76%	7	0	3.17%	10	2	28.57%	41	5	46	8.95%
Département 57	30	1	12.35%	23	8	14.03%	9	0	21.43%	62	9	71	13.81%
Région	21	4	9.96%	28	11	17.65%	1	2	7.14%	50	17	67	13.04%
Hors région	63	1	25.50%	24	19	19.46%	4	4	19.05%	91	24	115	22.37%
U E	5	1	2.39%	2	3	2.26%	0	1	2.38%	7	5	12	2.33%
Hors U E	48	0	19.12%	52	21	33.03%	2	4	14.29%	102	25	127	24.71%
Non renseigné	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0	0,00%
TOTAL	235	16	100.00%	155	66	100.00%	29	13	100.00%	419	95	514	100,00%

2.8 Parcours résidentiel

	EPDR			SAULES			TARDILLON			FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	T	%
Hébergement /parents	28	5	13.15%	58	27	38.46%	6	9	35.71%	92	41	133	25.88%
Hébergement /tiers	9	1	3.98%	20	10	13.57%	2	0	4.76%	31	11	42	8.17%
Hébergement précaire urgence	58	1	23.51%	4	0	1.81%	1	0	2.38%	63	1	64	12.45%
Logement autonome	8	4	4.78%	28	15	19.46%	5	1	14.29%	41	20	61	11.87%
FJT	9	1	3.98%	24	3	12.22%	4	1	11.90%	37	5	42	8.17%
Autres situations	123	4	50.60%	21	11	14.48%	11	2	30.95%	155	17	172	33.46%
Non renseigné	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0	0,00%
TOTAL	235	16	100.00%	155	66	100.00%	29	13	100.00%	419	95	514	100,00%

2.9 Motivation choix du logement FJT

	EPDR			SAULES			TARDILLON			FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	T	%
Facilité des formalités	7	2	3.59%	53	20	33.03%	4	4	19.05%	64	26	90	17.51%
Présence d'autres jeunes	3	1	1.59%	22	7	13.12%	0	2	4.76%	25	10	35	6.81%
Coût peu élevé	28	1	11.55%	34	14	21.72%	17	5	52.38%	79	20	99	19.26%
Placement ASE et autres	181	10	76.10%	1	0	0.45%	1	1	4.76%	183	11	194	37.74%
Sans autre solution	10	1	4.38%	30	14	19.91%	3	1	9.52%	43	16	59	11.48%
Autre	6	1	2.79%	15	11	11.76%	4	0	9.52%	25	12	37	7.20%
Non renseigné	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0	0,00%
TOTAL	235	16	100.00%	155	66	100.00%	29	13	100.00%	419	95	514	100,00%

2.10 Motivation à l'entrée

	EPDR			SAULES			TARDILLON			TOTAL FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	TOTAL	%
Rapprochement professionnel	26	6	12.75%	65	18	37.56%	8	5	30.95%	99	29	128	24.90%
Rapprochement du lieu d'étude	20	2	8.76%	38	33	32.13%	1	3	9.52%	59	38	97	18.87%
Urgence (rupture familiale...)	4	0	1.59%	12	4	7.24%	3	0	7.14%	19	4	23	4.47%
Recherche d'indépendance	13	2	5.98%	12	1	5.88%	8	1	21.43%	33	4	37	7.20%
Mesure éducative	154	3	62.55%	4	1	2.26%	1	0	2.38%	159	4	163	31.71%
Attente d'un logement	3	0	1.20%	11	3	6.33%	1	0	2.38%	15	3	18	3.50%
Autres situations	15	3	7.17%	13	6	8.60%	7	4	26.19%	35	13	48	9.34%
Non renseigné	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0	0,00%
TOTAL	235	16	100.00%	155	66	100.00%	29	13	100.00%	419	95	514	100,00%

2.11 Durée du séjour

Les sorties à l'année sont au nombre 193.

	EPDR			SAULES			TARDILLON			TOTAL FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	TOTAL	%
Moins d'1 semaine	3	0	4.11%	2	1	2.80%	0	0	0.00%	5	1	6	3.11%
1 semaine à 1 mois	2	2	5.48%	6	9	14.02%	0	0	0.00%	8	11	19	9.84%
+1 mois et moins de 3	5	1	8.22%	6	6	11.21%	0	3	23.08%	11	10	21	10.88%
+3 mois et moins de 6	8	0	10.96%	13	7	18.69%	1	1	15.38%	22	8	30	15.54%
+ 6 mois et moins d'1 an	7	0	9.59%	18	10	26.17%	3	2	38.46%	28	12	40	20.73%
+d'1 an	44	1	61.64%	23	6	27.10%	2	1	23.08%	69	8	77	39.90%
TOTAL	69	4	100.00%	68	39	100.00%	6	7	100.00%	143	50	193	100.00%

2.12 Accompagnement individuel

Accompagnement individuel	Hommes	Femmes	TOTAL	%
	206	18	224	43.58%

Le nombre de suivis individuels est en légère baisse en nombre, mais stable en pourcentage. Ceci est à mettre en lien avec la typologie du public accueilli, avec la durée du séjour des résidants, et sur 2020 avec tous les obstacles rencontrés par les jeunes en regard de la crise sanitaire.

N.B. : 30 jeunes au maximum suivis en simultané par travailleur social.

Le calcul du pourcentage est basé sur le nombre de jeunes correspondant aux critères FJT, soit 514.

2.13 Motivation à la sortie

	EPDR			SAULES			TARDILLON			TOTAL FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	TOTAL	%
Fin de contrat (Travail, formation, stage...)	6	0	8.22%	25	13	35.51%	2	2	30.77%	33	15	48	24.87%
Nouveau lieu de stage, travail...	6	1	9.59%	16	9	23.36%	0	0	0.00%	22	10	32	16.58%
Fin de prise en charge d'une institution	4	0	5.48%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	4	0	4	2.07%
Retour chez les parents	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0	0.00%
Changement de situation familiale	2	0	2.74%	1	2	2.80%	1	1	15.38%	4	3	7	3.63%
Logement autonome	36	0	49.32%	15	8	21.50%	2	2	30.77%	53	10	63	32.64%
Non-respect des règles de collectivité	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0.00%	0	0	0	0.00%
Fin du contrat de séjour	1	0	1.37%	2	0	1.87%	0	0	0.00%	3	0	3	1.55%
Manque de ressources	2	0	2.74%	3	1	3.74%	0	1	7.69%	5	2	7	3.63%
Insatisfaction	2	0	2.74%	0	2	1.87%	0	0	0.00%	2	2	4	2.07%
Autres situations	6	2	10.96%	2	2	3.74%	1	1	15.38%	9	5	14	7.25%
Non renseigné	4	1	6.85%	4	2	5.61%	0	0	0.00%	8	3	11	5.70%
TOTAL	69	4	100.00%	68	39	100.00%	6	7	100.00%	143	50	193	100.00%

2.14 Situation à la sortie

	EPDR			SAULES			TARDILLON			FJT			
	H	F	%	H	F	%	H	F	%	H	F	TOTAL	%
Hébergement /parents	8	1	12.33%	19	12	28.97%	1	1	15.38%	28	14	42	21.76%
Hébergement /tiers	6	0	8.22%	7	3	9.35%	1	0	7.69%	14	3	17	8.81%
Logement autonome	26	2	38.36%	28	20	44.86%	4	4	61.54%	58	26	84	43.52%
Autre FJT	7	0	9.59%	8	3	10.28%	0	1	7.69%	15	4	19	9.84%
Autres structures	14	1	20.55%	1	1	1.87%	0	0	0.00%	15	2	17	8.81%
Sans solution	2	0	2.74%	1	0	0.93%	0	0	0.00%	3	0	3	1.55%
Non renseigné	6	0	8.22%	4	0	3.74%	0	1	7.69%	10	1	11	5.70%
TOTAL	69	4	100.00%	68	39	100.00%	6	7	100.00%	143	50	193	100.00%

2.15 Indicateurs en référence à la circulaire 2006-075

Indicateurs en référence à la circulaire 2006-075	Nombre de nuitées	% par rapport aux nuitées totales
Nombre de nuitées totales	112 097	
Jeunes en activité salariée, alternance, stage professionnel, recherche d'emploi	77 310	68.97%
Jeunes de + 25 ans	24 236	21.62%
Etudiants immatriculés à la Sécurité sociale	14 783	13.19%

2.16 Caractéristiques de l'offre de logement

Caractéristiques de l'offre de logement	Superficie en M ²	Nombre
Chambre avec sanitaire et balcon EPDR	14,5	73
Chambre avec sanitaire EPDR	14,5	7
Chambre avec sanitaire EPDR	12,5	92
Chambre sans sanitaire EPDR	13	20
Chambre avec sanitaire LES SAULES	12,5	61
Studio PMR LES SAULES	27,75	2
T1 LES SAULES	15,5	41
T2 LES SAULES	21	6
Studio TARDILLON	11	1
T1 TARDILLON	17	13
T1 bis TARDILLON	22	14
T2 TARDILLON	55	1
TOTAL		331

BILAN QUALITATIF

L'ambition de notre association est de créer toutes les conditions favorables permettant aux jeunes de réussir leur projet pour l'avenir. Etap'HABITAT s'inscrit durablement comme un acteur influent de l'Économie Sociale et Solidaire, spécialisée dans le Logement Accompagné et la jeunesse.

Le logement constitue la base de notre intervention auprès des jeunes en mobilité à leur entrée dans la vie active.

Il représente à la fois un support de l'accompagnement et un cadre qui favorise, par la proximité quotidienne jeunes/équipes, la prise en compte de l'ensemble des besoins et des difficultés.

Nous proposons des logements meublés et équipés, ainsi que des espaces collectifs et des prestations. La location suppose le versement d'une redevance et la signature d'un contrat de séjour. Elle ouvre droit, sous conditions, aux aides personnalisées au logement.

Le logement est accompagné par des actions spécifiques en direction des résidents afin de favoriser leur accès aux droits, aux soins, à la citoyenneté et à leur insertion sociale. Ainsi l'accompagnement socio-éducatif complète les accueils au sein de tous nos types de logements ; il est la pierre angulaire de notre engagement collectif, qui vise à développer et renforcer l'autonomie des jeunes à un moment de leur parcours marqué, pour un grand nombre, par la précarité et les difficultés économiques.

La force de notre offre de logement est de ne pas être conçue comme du logement par défaut. Nous avons fait de la diversité un de nos principaux atouts puisqu'elle permet d'accueillir toutes sortes de personnes, jeunes apprentis, travailleurs précaires, migrants, personnes en souffrance psychique....

Dans un contexte d'extension des précarités et de difficultés d'accès au logement, de budgets publics resserrés, il nous a fallu inventer un modèle économique afin de pouvoir, jour après jour, continuer à poursuivre nos buts et remplir nos missions (Articles 3 et 4 de nos statuts) qui sont de lutter contre toute forme d'exclusion et de répondre aux besoins en logement et en insertion des jeunes.

Nous n'avons cessé de tirer un trait d'union entre tous les acteurs qui détiennent une partie des solutions pour nos résidents en termes de santé, d'éducation, d'emploi, de loisir, de logement. Nous revendiquons être des faiseurs de réseau, des facilitateurs. Etap'HABITAT est et doit rester une passerelle vers le droit commun.

Pour remplir notre rôle de logement temporaire, diverses fonctions sont gérées par nos propres équipes :

- / **Une gestion patrimoniale** pour l'entretien et le bon fonctionnement de nos équipements et de nos services
- / **Une gestion locative** pour accueillir et accompagner les résidants dans leur logement (état des lieux, demande d'APL et des aides diverses, recouvrement des loyers, ...)
- / **Une gestion sociale** forte que nous intensifions d'année en année afin de pouvoir toujours mieux répondre aux problématiques diverses de nos résidants divers : suivis individuels et temps collectifs demandent une présence humaine renforcée et polyvalente
- / **Une gestion économique** imposant de rechercher un équilibre viable entre des exigences d'efficacité économique, de pertinence sociale et d'implication de ses parties prenantes.

Etap'HABITAT affirme sa volonté d'accueillir, loger et accompagner **tous** les jeunes. L'association s'inscrit dans le soutien et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'accès au logement et d'intégration dans la vie active.

Depuis la création de l'association en 1961, les mutations sociales liées aux évolutions des marchés de l'emploi et du logement ont bouleversé les parcours qui sont désormais plus longs et plus chaotiques.

1. 2020 : une année particulière

Le quotidien, l'organisation, la vie des jeunes logés à Etap'HABITAT et des équipes ont été bouleversés par la crise sanitaire liée au Coronavirus.

Après l'effet de sidération à l'annonce des mesures de confinement, la direction et toutes les équipes se sont organisées pour répondre à l'urgence sanitaire et assurer la sécurité et le bien-être des jeunes. Le plan de continuité de service a été mis en œuvre dès le 17 mars, pour relever les défis de :

- / Faire cohabiter presque 180 jeunes, plus les collaborateurs, à la résidence EPDR, malgré les contraintes et les différences
- / Eviter l'isolement total des plus fragiles dans toutes les résidences
- / Eviter les décrochages scolaires
- / Préparer la sortie d'un confinement dont nous ne connaissions ni la durée ni l'évolution
- / Garantir la sécurité sanitaire de tous

Pour éviter que la période ne soit qu'une succession de jours sans grand intérêt et maintenir des repères, nous avons « ritualisé » les journées afin de maintenir de l'activité et éviter trop d'oisiveté, au risque du décrochage.

Le matin était consacré aux tâches collectives : désinfection des locaux, jardinage, entretien des chambres...

L'après-midi était consacré aux liens avec l'école et aux devoirs scolaires, aux liens avec les employeurs, aux activités comme la couture, l'accès aux droits (CMU, CAF, droits au chômage partiel.), l'accompagnement dans le règlement de difficultés avec les opérateurs téléphoniques....

Les équipes étaient présentes auprès des jeunes en continu, pour maintenir le suivi et rompre la solitude des plus isolés.

Des moments de convivialité ont été imaginés et mis en œuvre pour maintenir le lien, mais aussi pour alléger une forme de pression en regard du contexte sanitaire mondial et des informations parfois anxiogènes de chaque jour.

Dans les 3 résidences que sont l'Espace Pilâtre de Rozier les Saules et Tardillons, la situation et l'ambiance étaient différentes :

- / A EPDR, beaucoup de jeunes sont restés au FJT, car sans relai possible
- / Aux Saules, un certain nombre d'étudiants ont regagné le domicile familial, ceux qui sont restés étaient assez isolés, souvent en télétravail
- / A Tardillon, les résidents patients sont restés, en lien téléphonique avec l'équipe ERAH. Les étudiants sont rentrés au domicile parental et quelques jeunes très en difficulté sont restés

La situation des résidents des 3 structures est différente, les jeunes présents à EPDR ont bénéficié d'une présence continue des collaborateurs, qui ont aussi pris soin de rester en contact avec les jeunes logés dans les autres résidences, mais avec un temps de présence moindre.

Du jour au lendemain, la grande majorité des résidents, à l'exception de ceux ayant pu rentrer en famille, ont cessé leur activité quotidienne, de loisir et/ ou sportive, se sont vus dans l'obligation de limiter au strict minimum leurs sorties, et ont vécu le confinement au sein des résidences Etap'HABITAT. Les attestations de sortie ont dû être expliquées et mises à disposition des jeunes.

Pour les moins à l'aise avec la langue française, la lecture et/ou l'écriture, il a fallu du temps pour qu'ils en comprennent l'utilisation, au prix de quelques amendes.

L'enjeu d'une cohabitation la plus paisible possible a été important, en plus de l'organisation nécessaire du quotidien et de la sécurité, en particulier sanitaire, de tous.

L'ensemble des services a participé à l'organisation quotidienne, et a accepté d'adapter ses horaires de travail.

Les équipes ont été organisées en « brigades », intervenant soit le matin soit l'après-midi/soirée, 7j/7, par roulement de 5 et 10 jours.

Cette organisation, mise en place par la direction et à laquelle elle a participé, permettait des contacts restreints entre collaborateurs, dans un but de protection et de continuité de service.

Chaque jour à 14H se tenait une réunion de passation entre les équipes, en présence des jeunes, pour assurer cohérence et coordination des actions et des interventions, rester vigilant aux situations des plus fragiles et organiser le déroulement de la journée.

Dans ce contexte, la nécessité de communiquer rapidement et de garder un lien avec les jeunes s'est ressentie très vite.

La situation rendait indispensable une réactivité et une coordination importante, dans les équipes mais aussi avec les jeunes présents.

Pour y répondre, des groupes WhatsApp sont nés :

- / Un groupe pour les collaborateurs EH
- / Un groupe par étage à EPDR (129 participants en début de confinement)
- / Un groupe pour les résidents de chaque autre résidence

Ce mode de communication a l'avantage d'être simple d'utilisation, de permettre une rapidité dans les échanges et donc dans les réponses apportées.

Le contenu des échanges portait en particulier sur :

- / Les informations officielles concernant la situation sanitaire et les mesures gouvernementales
- / Les activités mises en œuvre au FJT (aide aux devoirs, animations en soirée, blabla soirs, ateliers couture...)
- / Les demandes des résidents en matière de logement (changement de mobilier, réparations diverses, frigos...)

Le constat est fait que l'utilisation de WhatsApp permet de fluidifier la communication résidents/équipes, et renforce notre réactivité, en particulier en ce qui concerne le logement.

Il est devenu plus simple et plus rapide pour les jeunes d'interpeller un professionnel ou demander de l'aide par ce canal.

La vigilance doit cependant rester de mise, pour ne pas être dans une immédiateté et une instantanéité qui nous mettrait dans une logique d'urgence perpétuelle, sauf réelle urgence bien sûr.

A l'issue du confinement, un bilan et une réflexion ont été menés sur l'utilisation de WhatsApp au-delà de cette période particulière.

Le lien s'est fait tout naturellement avec les Promeneurs Du Net, qui utilisent Face Book, pour une mise en concordance des deux outils.

Les avantages de WhatsApp, dans sa simplicité d'utilisation et de compréhension par les jeunes et en regard de l'augmentation du nombre de rendez-vous avec les résidents, nous ont décidé à conserver l'outil pour le rajouter à notre « boîte à outils éducatifs ».

Les jeunes les plus fragiles ou les plus craintifs hésitaient à sortir du FJT pour faire des achats. D'autres ont perdu tout ou partie de leurs revenus, et acheter les produits d'hygiène peut s'avérer coûteux.

Etap'HABITAT a mis en place une « boutique éphémère », approvisionnée en produits d'hygiène corporelle et d'entretien du logement afin de répondre aux besoins.

Cela nous a permis également de travailler sur le savoir-habiter et l'hygiène.

La résidence EPDR était dotée de deux lave-linges professionnels pour l'ensemble de résidents.

Les limites de ce système ont vite fait surface, et aujourd'hui chaque étage est équipé d'une buanderie.

Depuis le mois de mars 2020, les jeunes sont formés à l'utilisation de matériel, au soin et au tri du linge....

Au-delà du soin individuel, nous avons mis à profit cette période particulière pour sensibiliser les jeunes à leur environnement immédiat : les bâtiments et les extérieurs du FJT.

Ils ont participé au nettoyage des locaux communs, à la désinfection des poignées de porte, des rampes d'escalier, ils ont planté et pris soins des fleurs en jardinière autour de l'établissement....

Les équipes ont constaté ensuite une baisse des incivilités, et même une régulation entre jeunes pour inciter au respect des lieux.

En termes de contamination, Etap'HABITAT a mis en place un isolement systématique des jeunes en chambre lorsqu'il y avait possible contamination.

Les collaborateurs étaient chargés de leur apporter les repas, de surveiller les températures et de prendre les rendez-vous médicaux.

La première période de confinement a été une expérience très singulière, qui a mis en pause notre quotidien pour s'adapter, inventer, mais aussi réfléchir et donner un sens encore plus aigu à nos actions.

2. Les activités

2.1 Activités organisées hors période de confinement

Dates	Nombre de participants	Activité	Ouvertures à tous-brassage	Politique locale de la jeunesse et de l'habitat	Accès aux droits citoyenneté	Valorisation du potentiel des jeunes et des ressources de l'environnement
16 et 23 septembre 07 octobre	9	Piscine : appréhender un autre élément, développer la confiance en soi, se détendre	X			X
03,15 et 18 janvier 26 février 01 et 08 octobre	18	Apprentissage du code de la route : initiation au code de la route, informations sur le permis			X	
08 janvier- 24 février- 30 juillet-05 août-24 septembre- 08 octobre	27	Ateliers citoyenneté et valeurs de la république Animés par le CRI-BIJ		X	X	
11 et 12 janvier	12	Atelier rap-clip video				X
06 février	7	Préparation du festival Canap'	X	X		X
17 et 27 février	6	Ateliers Bliiida- création de mobilier urbain		X		X
24 février et 04 mars	11	Diffusion de film à thème suivi d'un débat (place de la femme dans la société française, eco-gestes...)			X	
27 et 28 février 24 juillet 02 octobre	19	Soirées jeux-apéro jeux				X

2.2 Activités organisées en période de confinement

Dès l'annonce d'un confinement, Etap'HABITAT s'est organisé pour répondre à l'urgence sanitaire et s'assurer du bien être des jeunes que nous logeons.

Le confinement a mis à l'arrêt les activités scolaires, professionnelles, de loisir ou sportives de la quasi-totalité des résidants.

Certains ont pu être accueillis en famille, mais beaucoup sont restés.

A l'opposé de notre fonctionnement habituel, le confinement nous a obligés à une sorte de repli sur l'établissement.

Pour ne pas laisser l'oisiveté prendre toute la place, et pour faire de ce confinement une opportunité d'impliquer les jeunes dans leur lieu de vie et de renforcer notre accompagnement, des activités ont été proposées chaque jour :

- ✦ **L'entretien et la désinfection des locaux** : chaque jour, sur la base du volontariat, des jeunes accompagnés de membres du personnel ont participé à la désinfection des locaux, plusieurs fois par jour, pour assurer la sécurité sanitaire. Au-delà de cet enjeu important, ils ont participé à l'entretien des locaux, et à l'embellissement des extérieurs en plantant et en prenant soin des fleurs.
- ✦ **Accès aux droits** : chaque jour, des membres des équipes Etap'HABITAT ont été présents auprès des jeunes pour les aider à traiter leurs tracas et/ou leurs difficultés : abonnements téléphoniques, comptes bancaires, droits APL, écriture de CV et lettres de motivation... Nous avons également accompagné les résidants dans les relations avec les employeurs autour des mesures de chômage, des indemnisations, parfois pour récupérer des impayés de salaires.
- ✦ **Continuité pédagogique et fracture numérique** : la continuité pédagogique a été basée sur l'accès et l'utilisation du numérique.

Tous les jeunes ne sont pas en possession d'un ordinateur et d'une imprimante, leur permettant de poursuivre leur formation.

La maîtrise de l'outil informatique n'est pas une évidence pour bon nombre de résidants, même équipés d'un ordinateur.

Les leçons et exercices étaient transmis par les professeurs sur la boîte mail Etap'HABITAT, sans que nous sachions toujours à quel jeune ils étaient destinés.

Chaque matin, un collaborateur était chargé des impressions et de la mise sous enveloppe des devoirs et leçons, qui étaient distribués au moment des repas.

Assurer la continuité pédagogique a été pour tous chronophage et complexe à organiser ne regard du nombre de jeunes concernés.

Nous avons tenté d'accompagner les jeunes dans leur scolarité à distance, tant dans l'utilisation d'un ordinateur que dans l'aide à la compréhension des cours et l'aide aux devoirs.

Chaque jour, des collaborateurs ont aidé, soutenu et accompagné les jeunes pour prévenir les décrochages et maintenir une forme d'activité.

De plus, des résidants ont été volontaires, chacun dans son domaine de compétence, pour aider leurs pairs dans la compréhension des cours et l'aide aux devoirs.

Chacun, jeunes ou collaborateur, a œuvré dans cet accompagnement, en fonction de ses connaissances, aptitudes ou formation initiale pour animer des temps d'aide aux devoirs.

- ✦ **Les ateliers couture** : ces ateliers avaient déjà été menés avec succès avant le confinement, cette période a été l'occasion de les intensifier.

Ces ateliers répondent à plusieurs préoccupations :

- / Freiner le gaspillage en recousant ou en customisant ses vêtements
 - / Apprendre les bases de la couture pour être autonome (coudre un bouton, un ourlet...),
 - / S'entraider entre résidents (certains savent coudre, d'autres non...),
 - / Participer à l'effort collectif et au respect des gestes barrières en fabriquant des masques selon les normes recommandées.
-
- / **Les activités sportives** : rester dans un petit logement durant le confinement n'a pas toujours été facile.

La configuration de nos résidences, avec leurs espaces extérieurs, a été mise à profit pour s'aérer et rendre plus supportable cette période tout en respectant les mesures sanitaires. Dans l'enceinte du FJT, les jeunes ont pratiqué un peu de sport, animé par un intervenant socio-éducatif : course à pied, musculation, football... Cela a permis à nos résidents, qui pour bon nombre pratiquent régulièrement une activité sportive, de mieux supporter le confinement et a contribué au maintien de leur bien-être physique et psychologique.

- / **Les blablas soirs** : un espace de parole et d'échange a été mis en place par la direction d'Etap'HABITAT et animé par elle.

Cet espace d'expression et d'information avait pour but d'aborder des sujets touchant de près les résidents, de leur vie au FJT jusqu'à la citoyenneté, la vie et le fonctionnement de notre pays, ses lois et ses coutumes...

Beaucoup de jeunes ont participé à ces soirées, favorisant la connaissance mutuelle et riches en échanges.

Ce récapitulatif de la vie d'Etap'HABITAT durant le confinement n'est pas exhaustif. Il convient d'y ajouter tout ce qui a eu lieu spontanément, comme des jeux de société, des échanges quotidiens plus fréquents, une présence constante du personnel dans les espaces communs pour répondre, aider ou juste être là, auprès des jeunes.

A l'issue de cette période, les jeunes nous ont remerciés d'avoir été là, de leur avoir consacré notre temps.

Pour les collaborateurs, cette période a été très intense, peut-être trop, d'autant que cette organisation a duré pour certains jusqu'à début septembre.

Une deuxième période identique n'était pas envisageable.

3. Ouverture à tous et brassage de populations

Le brassage vise à faire émerger la tolérance, la convivialité, la solidarité et la citoyenneté. La mixité sociale conditionne également la capacité des équipes à proposer un accompagnement d'intensité variable et adapté à la singularité des parcours et des besoins.

Etap'HABITAT affirme sa volonté d'accueillir, loger et accompagner **tous** les jeunes. L'association s'inscrit dans le soutien et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'accès au logement et d'intégration dans la vie active.

Le déroulement tout particulier de l'année 2020 nous a contraints à fortement limiter les propositions d'activité tournées vers l'extérieur.

Pour autant, l'organisation mise en place durant le confinement a permis le brassage des jeunes entre eux, une connaissance et une entraide renforcée.

Plusieurs résidents des Saules se sont d'ailleurs portés volontaires pour venir aider les jeunes dans leurs devoirs et leurs leçons à EPDR.

La commission d'attribution de logement (CAL) est garante de notre ouverture, du brassage de population au sein de nos établissements et de l'équilibre du peuplement.

Elle favorise la mixité sociale, pilier du projet FJT, pour ainsi avoir au sein de nos établissements des types de public (d'origines sociales et culturelles diverses, dans des situations différentes au regard du niveau d'études et de l'insertion), inscrits dans des projets variés pour leur vie professionnelle.

Le service de restauration, ouvert au public tous les jours, et le service de location de salle favorisent également le brassage, en faisant se côtoyer clients et résidents.

Cependant, les directives gouvernementales liées à la crise sanitaire ont fortement freiné, voire stoppé, la présence de clients en salle et à la restauration en 2020.

Pour se protéger, les résidents ont vu leur vie sociale, professionnelle et/ou étudiante, mise entre parenthèses, la mission de brassage s'est donc réduite sur plusieurs mois à la présence à Etap'HABITAT de jeunes d'horizons variés, qui a été une véritable richesse pour traverser cette période.

La résidence Tardillon accueille, des jeunes relevant d'un FJT et des résidents, patients du Centre Hospitalier de Jury, en alternative à l'hospitalisation.

Les permanences tenues chaque mardi, pour permettre à chacun de s'inscrire dans la vie de la résidence quel que soit son statut et sa situation, n'ont pas pu avoir lieu régulièrement suite à la pandémie.

Le lien a été préservé grâce à des contacts journaliers par téléphone, et la création d'un groupe WhatsApp a permis de conserver les échanges (voir paragraphe 6).

4. Inscription dans la politique locale de la jeunesse et de l'habitat

L'accueil en FJT doit pouvoir constituer une étape dans le parcours résidentiel du jeune, qu'il fasse suite à une décohabitation familiale, un hébergement en institution, un logement autonome, un logement en résidence étudiante, un hébergement chez un tiers.

Il s'inscrit dans la politique du logement des jeunes, dans une période où la transition entre dépendance familiale et autonomie se prolonge et se complexifie.

Il répond au besoin de mobilité lié à l'emploi ou à la formation pour certains jeunes, au besoin d'un logement stable pour favoriser l'accès et/ou le maintien dans l'emploi.

Cette inscription se traduit concrètement par des partenariats indispensables à un accompagnement global des jeunes :

Le CLLAJ : il propose aux jeunes sans ressources et inscrits en Mission Locale, une aide au maintien dans le logement ou un hébergement en FJT, par le biais de la convention « un toit, un emploi ». Le montant de la redevance peut être financé pour 4 mois, avec un suivi social conjoint Mission Locale/FJT. Aucun jeune n'a bénéficié de cette convention en 2020 contre 5 en 2019.

- ✦ **La Mission Locale** : 3 résidents ont bénéficié du dispositif Garantie Jeune, qui leur permet de stabiliser le logement pour favoriser le retour à l'emploi. Ce dispositif s'adresse à des jeunes en recherche d'orientation professionnelle et décrocheurs du système de formation traditionnel. La Mission Locale est aussi depuis fin 2018 un partenaire essentiel dans notre dispositif Ecole Interne.

- ✦ **Le FSL** : nous avons développé un partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle, service FSL, ainsi qu'avec l'Action Logement (garantie VISALE) afin de financer le dépôt de garantie du jeune en difficulté financière à son entrée en FJT, et de mettre en place la garantie des loyers soit sous forme de don, soit sous forme de prêt.

- ✦ **Les services départementaux d'Aide Sociale à l'Enfance**, dans le cadre de contrats jeunes majeurs, d'accompagnements de mineurs non accompagnés ou de mineurs confiés à l'ASE, Etap'HABITAT assure l'hébergement du jeune ainsi que le suivi socio-éducatif.

L'accompagnement proposé est en corrélation avec le degré d'autonomie, les besoins du jeune et son projet.

- ✦ **Les bailleurs sociaux**, dans la recherche de logement autonome pour les jeunes prêts à y accéder et pour la location d'appartements destinés à l'IML.

En juin 2020, Etap'HABITAT a été lauréat après avoir répondu à un appel à projet dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, initié par l'état au travers de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS).

Le dispositif proposé fait partie intégrante d'Etap'HABITAT et a pour objectif d'accompagner de manière renforcée, vers et dans l'emploi, des jeunes éloignés du monde du travail, en situation de handicap ou non, logés à l'Espace Pilâtre de Rozier.

Disposant de 15 places, ce dispositif a débuté en novembre 2020.

Il appelle un partenariat fort avec les acteurs de l'emploi, de la santé, du handicap, de la formation : Alpha Plappeville, le Greta, la Mission Locale, Pôle emploi, Cap Emploi, MDPH, les CMP...

Au 31 décembre 2020, 6 jeunes sont entrés dans ce dispositif et bénéficient de cet accompagnement.

L'inscription d'Étap'HABITAT dans la politique locale se traduit aussi par les mandats suivants :

Organisme	Fonctions	Représentant
AGAP	Administrateur	Véronique BOUR-VERRIER (titulaire) Bernard PANIEL (suppléant)
CLLAJ du bassin d'emploi de Metz Boutique Logement	Administrateur	André FONTAINE
UDES (Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire)	Déléguée territoriale Lorraine	Véronique BOUR-VERRIER
CPH Metz	Au nom de l'UDES	Véronique BOUR-VERRIER
DIRECCTE Grand Est Qualité de vie au travail	Au nom de l'UDES	Véronique BOUR-VERRIER
Commission de médiation départementale DALO	Membre titulaire	Bernard PANIEL
France Active Lorraine – Comité d'engagement ESS	Membre	Véronique BOUR-VERRIER (titulaire) André Fontaine (suppléant)
Comité de Développement Durable (CODEV) Metz Métropole	Membre titulaire Suppléant	André Fontaine Bernard PANIEL
Syndicat employeur (ex CNEA) HEXOPEE	Membre de la commission sociale branche FJT (HLA) Membre de la CPNNI Référente territoriale	Véronique BOUR-VERRIER
UNAFO	Administrateur	Veronique BOUR-VERRIER
3F Grand Est	Membre de la CAL	Bernard PANIEL

5. Accompagnement à l'accès aux droits et à la citoyenneté

Le service socio-éducatif accompagne les jeunes dans le savoir habiter, en termes d'utilisation normale du logement, de ses équipements et des parties communes : veiller au respect des règles de vie en collectivité, relations de bon voisinage dans la résidence et le quartier.

La participation des jeunes à l'entretien, la désinfection et l'embellissement de l'environnement a contribué à sensibiliser les résidants sur l'importance du respect des locaux communs.

Les jeunes ont pu se réguler entre eux pour limiter le non-respect des lieux et de leur propriété.

En lien étroit avec la gestion locative, le service socio-éducatif soutient l'apprentissage de la gestion budgétaire, suit régulièrement le paiement de la redevance et soutient le recours aux services administratifs, dans la constitution des dossiers de demande APL auprès de la CAF, mais aussi des déclarations d'impôts.

Les résidants sont également accompagnés dans toutes les démarches administratives, en fonction de leur degré d'autonomie, afin de procéder à l'ouverture de leurs droits, mais aussi lutter contre le non-recours et le non usage des droits : « Quand des personnes ne font pas valoir leurs droits, c'est l'exercice de la citoyenneté qui est alors en cause ».

L'accompagnement dans les démarches administratives a été fait durant le confinement avec chaque jeune par les collaborateurs en poste.

Les activités collectives n'ont pas eu lieu en regard de l'interdiction de se rassembler.

Le non recours aux droits peut être mis en lien avec une méconnaissance des prestations, des règles et procédures difficilement compréhensibles, un barrage linguistique, la dématérialisation qui éloigne de leurs droits les plus en difficulté.

Le rôle des intervenants socio-éducatifs est alors d'apporter une explication et une présentation des droits, d'accompagner dans la constitution des dossiers. Ils accompagnent physiquement les résidants auprès des administrations.

La dématérialisation contribue parfois au renoncement par certains jeunes à faire valoir leurs droits, car les solliciter demande d'avoir accès à un ordinateur, à internet et à une connaissance minimale de la langue (plates formes téléphoniques).

Durant le confinement, la dématérialisation des démarches nous a fait mesurer l'ampleur de la fracture numérique, en partant de la non possession des outils à leur non maîtrise.

Etap'HABITAT et l'association Mixytés œuvrent ensemble par le biais d'une convention pour faciliter l'accès des jeunes au monde numérique, dans le cadre d'un cyber café, en présence d'un animateur informatique qui accompagne les utilisateurs dans le maniement des ordinateurs et l'accès aux sites internet.

Pendant les deux premiers mois de l'année, hors période de confinement, nous avons organisé et animé quelques activités en lien avec l'accès aux droits et la citoyenneté, qui ont rassemblé 56 jeunes (voir tableau page 6).

Les jeunes scolarisés à l'école interne sont accompagnés dans la notion de citoyenneté en particulier par les bénévoles du Conseil d'Administration lors de leur intervention hebdomadaire.

La santé :

Le droit à la santé est un droit humain fondamental : « La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale » (OMS-10 décembre 2017).

L'accompagnement à la santé mis en place à Etap'HABITAT concerne tous les résidents, en particulier les mineurs.

Ils sont accompagnés dans les prises de rendez-vous et vers les consultations médicales.

Concernant les MNA, ils bénéficient d'un bilan de santé complet auprès du Centre d'Examen de Santé de la CPAM (26 en 2020).

Ce bilan est suivi de prises en charges préventives ou curatives : vaccinations, suivi dentaire, suivi de pathologies diagnostiquées...

Les majeurs sont guidés, conseillés et parfois accompagnés physiquement lorsque la situation le nécessite.

Dans le cadre de situations médicales particulières, le suivi peut être renforcé lorsqu'il s'agit de pathologies lourdes qui nécessitent une aide à la compréhension et un soutien pour y faire face.

L'accompagnement est global et, selon les situations, des démarches particulières peuvent être entreprises avec le résident : adaptation du lieu de vie, élaboration de dossier MDPH, scolarité et/ou insertion professionnelle adaptées....

Dans le cadre de la pandémie, un dépistage massif a eu lieu le 30 octobre 2020 au sein de la résidence Pilatre de Rozier.

Le service Formation Emploi Employabilité (FEE) :

Les difficultés et les freins dans l'accès ou le maintien dans l'emploi ont été mieux appréhendés durant la période de confinement.

D'autant que les jeunes diplômés se sont heurtés à une baisse des offres d'emploi et les autres, à une offre limitée en termes d'offre d'apprentissage.

Les freins à l'emploi sont nombreux : mobilité, situation administrative, adéquation entre offre et compétence, entre offre et formation, la santé, complexité des dispositifs d'aide....

Conjuguer recherche d'emploi et employabilité nous est apparu comme une évidence, pour augmenter les chances de nos jeunes d'entrer dans la vie active.

Le service qui en a résulté est le service FEE : Formation, Emploi, Employabilité, qui englobe l'école interne.

Sur 2020, 49 contrats de travail ont été signés : 24 en apprentissage, 20 en CDD, 5 en CDI.

Huit demi-journées d'essai ont été organisées pour 12 jeunes.

Deux jeunes sont entrés en Garantie Jeune, un a bénéficié du versement d'une aide de 200€ destinée aux jeunes en situation de précarité.

6. Valorisation des potentiels des jeunes et des ressources de l'environnement

Valoriser les potentiels des jeunes, c'est les accompagner à partir de leurs compétences et non à partir de leurs difficultés.

Le premier axe est de leur faire prendre conscience de leurs potentiels et des ressources qu'ils portent en eux, quels qu'ils soient, et ne pas les réduire à leurs difficultés ou leur problème d'insertion. Les actions collectives et le suivi individuel contribuent à cette valorisation.

Pour les mineurs non accompagnés, l'école interne est un lieu de formation, mais aussi de socialisation et de restauration de la confiance en soi.

Chaque jeune est accompagné à partir de ses acquis, de ses connaissances, pour favoriser son insertion en France et son projet professionnel.

Pour ce faire, le groupe est divisé en trois, en fonction des compétences de chacun, avec un passage dans le groupe supérieur dès les nouvelles compétences acquises.

Pour faire des jeunes des acteurs plutôt que des consommateurs, pour leur permettre d'exprimer leurs envies professionnelles, la connaissance des offres de formation est indispensable.

L'école interne travaille en étroite collaboration avec le CIO afin d'accompagner les jeunes à s'orienter, et la Mission Locale pour permettre d'expérimenter des métiers par le biais des stages.

Le service Formation, Emploi, Employabilité (FEE) accompagne les résidants dans leurs recherches et met en lien jeunes et employeurs.

Durant le confinement, des résidants ont aidé d'autres résidants dans le cadre de la continuité pédagogique.

Ces échanges, au-delà de favoriser le vivre ensemble, ont aussi été valorisant pour nos jeunes qui ont mobilisé leurs compétences au service de ceux qui avaient besoin de soutien.

Les ateliers couture ont fonctionné sur ce mode là également, les résidants se sontentraînés, se sont appris mutuellement le fonctionnement des machines et les bases de la couture.

Les vertus de la pratique sportive dans l'estime de soi ne sont plus à démontrer.

Les résidants d'Etap'HABITAT, accompagnés d'un intervenant socioéducatif, ont pratiqué plusieurs activités ensemble durant la période de restrictions sanitaires.

En l'absence de l'intervenant, un résidant s'est porté volontaire pour entraîner ses pairs.

Chaque animation et/ou activité collective proposée participe à valoriser les résidants, à mobiliser et/découvrir leurs compétences.

7. Accompagnement individualisé

Un FJT est à la fois un univers collectif, lieu du « vivre ensemble » mais aussi une addition de problématiques individuelles.

L'accompagnement passe donc à la fois par des actions collectives, mais aussi par un accompagnement adapté aux besoins, ressources, compétences, projets de chaque résidant.

Chaque résidant est accueilli par un intervenant socio-éducatif, ou par un membre de la gestion locative.

Ce temps est dédié à accueillir, installer dans la chambre, expliquer le quotidien, remettre le règlement du FJT, le contrat de séjour, répondre aux questions...

Un entretien a lieu dans les 48h pour aborder la situation, les besoins, le projet et prioriser les démarches à entreprendre, à faire avec le résidant et ainsi favoriser l'apprentissage qui mènera vers l'autonomie.

Un suivi renforcé est effectué avec les publics spécifiques, par exemple les mineurs, les jeunes porteurs de handicap, les jeunes en grande difficulté, qu'elle soit familiale, professionnelle, sociale...

Concrètement, cela signifie un rythme de rencontres plus soutenu, un accompagnement physique si nécessaire (auprès d'un employeur par exemple), une présence rassurante.

Ce suivi renforcé est également mis en place pour les résidants qui traversent une période particulière (perte d'emploi, rupture familiale ou affective, problème médical...).

L'accompagnement individuel en chiffres :

Accompagnement individuel	Hommes	Femmes	TOTAL
2013	81	60	141
2014	94	34	128
2015	126	39	165
2016	167	32	199
2017	207	28	215
2018	231	18	247
2019	236	16	252
2020	206	18	224

Le nombre d'accompagnements individuels est en légère baisse, en lien avec un nombre d'admission de mineurs quasi stable, voire en baisse.

Ce nombre de suivis reste important et est à mettre en lien avec une fragilisation du public jeune, confronté à des difficultés multiples d'ordre familiales, professionnelles, d'isolement, qui viennent freiner voire stopper l'accès au logement autonome.

Le confinement a été souvent angoissant : peur de perdre son emploi, baisse des ressources, inquiétude pour soi et pour ses proches, vie sociale à l'arrêt...

De nombreux entretiens pour informer, rassurer, écouter ont été nécessaires.

Les jeunes majeurs sortis de prise en charge ASE, dont le parcours n'est pas encore sécurisé mais qui ne sont plus pris en charge en MECS, ont un grand besoin de soutien et de présence, d'autant plus quand le séjour en MECS a été long et la sortie insuffisamment préparée.

La situation sanitaire nous a obligé à restreindre les actions collectives, sans pour autant que cela freine l'accompagnement des jeunes et autant que possible la mise en œuvre de leurs projets.

Pour maintenir voire accentuer l'accompagnement vers le logement autonome, un intervenant socio-éducatif se consacre à cette mission.

Les interventions ont été individuelles autour de : les coûts, les obligations du locataire, les différents types de location, l'élaboration des dossiers et la sollicitation des aides pour l'entrée en logement.

Les résidents sont aussi guidés dans la recherche sur les sites internet dédiés et un travail de prévention sur les possibles escroqueries est mené.

Nos partenaires dans la recherche de logements sont la Boutique Logement, les bailleurs sociaux et privés, certaines agences immobilières, l'ADIL, les Résidences Sociales...

Une cinquantaine de jeunes a bénéficié de ce suivi, 10 ont accédé à un logement autonome, 20 ont changé de mode de logement dans le cadre du parcours résidentiel des jeunes au sein d'Etap'HABITAT.

Cette organisation a fait ses preuves en termes d'efficacité et de réponse au besoin et aux projets des jeunes, elle sera reconduite en 2021 dans le cadre d'une organisation mieux ajustée aux attentes et besoins des jeunes.

Pour la résidence Tardillon, une permanence hebdomadaire a été mise en place pour renforcer le lien et le suivi individuel des résidents.

Durant la période de confinement, ces permanences n'ont pas pu avoir lieu, elles ont été remplacées par des contacts téléphoniques journaliers pour s'assurer du bien être des résidents, rompre l'isolement et poursuivre l'accompagnement.

8. Fonctionnement de l'équipe socio-éducative

Les missions de l'équipe se déclinent comme suit :

- ✦ **Poser un premier diagnostic** : dans un tout premier temps, suite à une courte période d'observation, l'équipe pose un premier diagnostic afin d'établir un bilan rapide de la situation, et repérer les besoins spécifiques de chaque résident
- ✦ **Le projet** : le premier diagnostic, appuyé par le réseau partenarial de la structure, permet de poser les premiers jalons d'un projet individualisé adapté aux besoins de la personne, basé sur ses compétences, mais aussi sur la réalité du marché du travail,
- ✦ **Accompagner l'accès aux droits** : via l'accompagnement personnalisé au quotidien, l'équipe socio-éducative travaille avec le jeune à la conquête de ses droits fondamentaux, en l'informant, en élaborant avec lui ses dossiers, en l'accompagnant parfois physiquement dans ses démarches,
- ✦ **Orienter la personne** : il s'agit également d'orienter le jeune, de l'aider à trouver un logement autonome, d'envisager avec lui une orientation sur d'autres prises en charge plus adaptées le cas échéant (CHRS, résidences sociales, accueil d'urgence, hôpital, centre de cure, ...),
- ✦ **Faciliter l'insertion sociale et professionnelle du jeune** : mise à disposition de services tels que : restauration, laverie, blanchisserie, loisirs...L'accompagnement vers l'emploi est assuré par le service FEE, en fonction des compétences et des appétences des jeunes, mais aussi en fonction de la réalité du marché du travail et de la nécessité d'occuper un emploi pour répondre à ses obligations et ses besoins.

Début 2020, le fonctionnement de l'équipe socio-éducative est resté identique à 2019.

En mars, les consignes sanitaires nous ont obligés à adopter un fonctionnement qui pouvait garantir l'accompagnement des jeunes, mais aussi la protection des collaborateurs.

Etap'HABITAT s'est organisé en 4 « brigades », avec une amplitude d'intervention de 7h à 23h. Deux équipes comprenant 2 brigades chacune se sont relayées tous les 5 jours, pour limiter les croisements des collaborateurs et ainsi participer à leur protection.

Chaque brigade était constituée d'un membre de la direction, un cadre intermédiaire et d'intervenants de tous les services (entretien, marketing, ménage, socio-éducatif...).

La première brigade intervenait de 7h à 16h, la seconde de 14h à 23h, durant 5 jours.

Les 5 jours suivant étaient effectués par la seconde équipe.

Chaque jour à 14h, une réunion de passation entre les intervenants du matin et ceux de l'après-midi, se tenait, dans le respect des gestes barrière et de la distanciation, en présence des jeunes.

Ce temps permettait de faire le point sur les actions menées, celle restant à mener, les besoins, les constats, les insatisfactions...

Cela a contribué à maintenir une cohérence et à organiser une continuité de service optimale.

Nous avons tenté de mettre en place des entretiens en visioconférence, auxquelles les jeunes n'ont pas du tout adhéré.

La présence physique d'un adulte disponible pour répondre aux petits soucis et/ou pour orienter les jeunes vers le bon interlocuteur s'est révélée indispensable au quotidien, en respectant rigoureusement les gestes barrières et en portant les équipements de protection individuelle.

Durant cette période, l'activité principale de chaque collaborateur a été modifiée, y compris pour les acteurs du socio-éducatif : moins de charge administrative, pas de rendez-vous extérieurs, peu de démarches de recherche d'emploi...mais en revanche, une présence en continu des jeunes, la continuité pédagogique à accompagner....

Chaque jour, des intervenants se positionnaient dans les espaces communs pour être facilement accessibles et recevoir les demandes, les besoins, répondre aux questions, rassurer....

Ces temps précieux ont éclairé différemment ce que nous connaissions des préoccupations et des besoins des résidents et ont mis en exergue des freins ou des difficultés que nous n'appréhendions pas dans leur globalité.

Nous avons constaté que les résidents, même majeurs, ont des besoins importants d'accompagnement qu'ils ne verbalisent pas ou peu, et qui sont difficiles à mesurer au quotidien.

Les difficultés de prise de contact avec les administrations, les bailleurs, et les organismes extérieurs sont apparues importantes, par méconnaissance, par peur, par incompréhension dans les échanges.

Fort de cette expérience, nous avons maintenu des permanences journalières, lors desquelles un collaborateur est disponible pour tous les résidents, pour régler les petites préoccupations, pour prendre en charge les situations plus difficiles ou mettre en lien avec la personne ou le service adéquat.

Face à la crise sanitaire, les angoisses liées à la recherche de travail ou d'apprentissage ont vite émergé, tout comme celles liées aux documents d'identité.

Certains CDD n'ont pas été reconduits, des CDI en prévision ne se sont pas concrétisés.

Les recherches de logement ont également été freinées, même si le désir des jeunes d'accéder à l'autonomie était toujours aussi fort.

Tous les constats faits durant le confinement nous ont appris et ont été pris en compte pour réfléchir à une organisation plus pertinente, bâtie à partir du déroulé du séjour du résident, de son arrivée à sa sortie de FJT.

Les missions de l'équipe socio-éducative s'articulent autour du séjour du jeune :

- / Attribution d'un logement par la commission d'attribution
- / Accueil dans le logement
- / Diagnostique par le service des fondamentaux de la situation pour, avec le résidant, identifier les besoins et les attentes
- / Mise en lien avec les différents services en fonction des besoins :
- / FEE (formation, emploi, employabilité) pour la recherche ou le maintien dans l'emploi ou la formation
- / Logement pour la préparation de la sortie, la recherche de logement ou d'un autre mode d'hébergement plus adapté si besoin
- / La gestion locative pour le parcours résidentiel au sein d'Étap'HABITAT
- / La santé pour aider à la mise en place de soins ou l'orientation vers des spécialistes
- / Le savoir-habiter pour l'entretien du logement et des appareils ménagers,
- / L'utilisation des machines à laver, de la cuisine collective...

L'accompagnement autour du savoir-habiter, de l'accession aux droits et du quotidien est effectué par le service des fondamentaux.

Chaque résidant bénéficie de l'appui d'un référent, membre du service des fondamentaux, qui est également en charge de veiller à la mise en œuvre du projet du jeune.

Si la distinction des fonctions est nécessaire, la « spécialisation » liée aux compétences, diplômes et/ou expériences de chaque professionnel ne conditionne pas une approche rigide du résidant et de ses problématiques.

Chaque membre de l'équipe peut être un repère à un moment donné, dans une situation donnée, pour un jeune qui sera en demande d'une aide urgente.

Composition de l'équipe en 2020 et répartition des missions : l'équipe du service logement accompagné se compose de :

- / Un responsable de service socio-éducatif,
- / Une responsable de service gestion locative
- / Cinq intervenants socio-éducatifs,
- / Deux apprenties éducatrices spécialisées,
- / Deux travailleurs sociaux chargés de mission, en charge respectivement de l'école interne et des démarches administratives en lien avec le droit au séjour et l'employabilité,
- / Un coordonnateur de résidence aux Saules
- / Un coordonnateur de résidence à Tardillon
- / Une chargée de logement
- / Une assistante de gestion locative sociale

Les plannings :

Les plannings sont réalisés « en éventail » pour assurer une présence sur toute la journée et en soirée.

A Pilâtre de Rozier, un intervenant socio-éducatif est présent toute la semaine de 7h00 à 22h.

Les temps de concertation :

Une réunion hebdomadaire de l'équipe a lieu le jeudi de 14h à 17h.

Les objectifs sont :

- / Point service FEE
- / Point logement
- / Point santé
- / Entrées/sorties
- / Point de situations jeunes
- / Projets d'informations collectives/animations/partenariats

Une Commission d'attribution se tient un jeudi sur deux:

- / **Participants** : le président de l'association, la directrice générale, le responsable du service éducatif, les coordonnateurs de résidence, l'assistante de gestion
- / **Fréquence** : un jeudi sur deux de 10H00 à 12H30,
- / **Objectifs** : présenter des candidatures des jeunes, veiller à l'équilibre de peuplement des résidences, désigner le référent, attribuer un logement ou réorienter.

Une seule Commission de gestion des impayés s'est réunie en 2020, la situation sanitaire n'a pas eu d'impact sur le nombre d'impayés.

Les réunions Interservices ont eu lieu en 2020 tous les jours de 14H à 14H30 durant les 57 jours de confinement total.

Résidence Jeunes Actifs de Boulay-Moselle

BILAN QUANTITATIF

	RJA
Capacité en lits	33
Nombre annuel de jours d'ouverture	366
Nombre de nuitées potentielles	12 078
Nombre de nuitées réalisées	7467
Taux d'occupation*	61.82%

Effectif 2020	RJA		
	H	F	TOTAL
Effectif présent au 01/2020	26	0	26
Effectif* sur l'année 2020	37	0	37
Nombre d'entrées au cours de l'année	11	0	11
Nombres de sorties au cours de l'année	19	0	19

1. TYPOLOGIE DU PUBLIC

1.1 Effectif

	RJA			
	H	F	TOTAL	%
Mineurs	18	0	18	48.7%
18-25 ans	15	0	15	40.5%
26 et plus	4	0	4	10.8%
Total	37	0	37	100.00%

1.2 Statut socio-professionnel

	TOTAL RJA			
	H	F	TOTAL	%
Activité salariée CDI	4	0	4	10.8%
Activité salariée CDD - Intérimaires	0	0	0	0.00%
Formation en alternance	0	0	0	0.00%
Stage professionnel	2	0	2	5.4%
Apprentissage	3	0	3	8.1%
Recherche d'emploi	0	0	0	0.00%
Etudiants	0	0	0	0.00%
Lycéens	27	0	27	73%
Autre situation	1	0	1	2.7%
TOTAL	37	0	37	100.00%

Le public au sein du RJA est avant tout composé de lycéens scolarisés au LPI de Boulay (73%).

1.3 Niveau scolaire

	RJA			
	H	F	T	%
Niveau 5 ^{ème} - 4 ^{ème}	0	0	0	0.00%
Niveau ou diplôme BEPC	30	0	30	81%
Niveau ou diplôme BEP /CAP	3	0	3	8.1%
Niveau ou diplôme BAC PRO	0	0	0	0.00%
Niveau ou diplôme BAC+2	0	0	0	0.00%
Niveau ou diplôme BAC+3 et+	3	0	3	8.1%
Autre situation	0	0	0	0.00%
Non renseigné	1	0	1	2.8%
TOTAL	37	0	37	100.00%

Le niveau scolaire pour 89% des jeunes accueillis est en dessous du Bac, la plupart étant en formation professionnelle au lycée ou en apprentissage.

1.4 Ressources mensuelles

	RJA			
	H	F	TOTAL	%
0-250€	30	0	30	81,1%
251-450 €	1	0	1	2.7%
451-610 €	0	0	0	0.00%
611-765 €	1	0	1	2.7%
766-915 €	1	0	1	2.7%
916-1065 €	0	0	0	0.00%
+1 065 €	4	0	4	10.8%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	37	0	37	100.00%

Sur l'année 2020, la majorité des jeunes du RJA ont un budget inférieur à 450 euros.

1.5 Origine géographique

	RJA			
	H	F	TOTAL	%
Commune d'implantation du FJT	0	0	0	0.00%
Agglomération	0	0	0	0.00%
Département 57	6	0	6	16.2%
Région	3	0	3	8.1%
Hors région	27	0	27	73%
U E	1	0	1	2.7%
Hors U E	0	0	0	0.00%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	37	0	37	100.00%

1.6 Parcours résidentiel

	RJA			
	H	F	TOTAL	%
Hébergement /parents	6	0	6	16.2%
Hébergement /tiers	0	0	0	0.00%
Hébergement précaire urgence	0	0	0	0.00%
Logement autonome	4	0	4	10.8%
FJT	1	0	1	2.7%
Autres situations	26	0	26	70.3%
Non renseigné	0	0	0	0.00%

1.7 Motivation à l'entrée

	TOTAL RJA			
	H	F	TOTAL	%
Rapprochement professionnel...	8	0	8	21.6%
Rapprochement du lieu d'étude	4	0	4	10.8%
Urgence (rupture familiale...)	0	0	0	0.00%
Recherche d'indépendance	0	0	0	0.00%
Mesure éducative	25	0	25	67.6%
Attente d'un logement	0	0	0	0.00%
Autres situations	0	0	0	0.00%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	37	0	37	100.00%

1.8 Durée du séjour (personnes sorties)

	TOTAL RJA			
	H	F	TOTAL	%
Moins d'1 semaine	0	0	0	0.00%
1 semaine à 1 mois	4	0	4	31.3%
+1 mois et moins de 3	1	0	1	6.25%
+3 mois et moins de 6	1	0	1	0.00%
+ 6 mois et moins d'1 an	1	0	1	6.25%
+d'1 an	9	0	9	56.2%

1.9 Motivation à la sortie

	TOTAL RJA			
	H	F	TOTAL	%
Fin de contrat (Travail, formation, stage...)	4	0	4	25%
Nouveau lieu de stage, travail...	1	0	1	6.25%
Fin de prise en charge d'une institution	2	0	2	12.5%
Retour chez les parents	1	0	1	6.25%
Changement de situation familiale	0	0	0	0.00%
Logement autonome	0	0	0	0.00%
Non-respect des règles de collectivité	0	0	0	0.00%
Fin du contrat de séjour	0	0	0	0.00%
Manque de ressources	0	0	0	0.00%
Insatisfaction	0	0	0	0.00%
Autres situations	8 J'Appart	0	8	50%
Non renseigné	0	0	0	0.00%

1.10 Situation à la sortie

	RJA			
	H	F	TOTAL	%
Hébergement /parents	3	0	3	18.75%
Hébergement /tiers	2	0	2	12.5%
Logement autonome	2	0	2	12.5%
Autre FJT	0	0	0	0.00%
Autres structures	8 J'Appart	0	8	50%
Sans solution	0	0	0	0.00%
Non renseigné	1	0	1	6.25%

BILAN QUALITATIF RJA BOULAY

La résidence a ouvert ses portes le 22 août 2018.

Deux statuts de résidants peuvent accéder à cette résidence :

- Des jeunes à partir de 16 ans, scolarisés au LPI de Boulay (20 places)

Les formations proposées par le Lycée Professionnel Inter-entreprises correspondent à des besoins avérés du secteur industriel, voire à des métiers dits en tension : Usinage, Maintenance industrielle, Chaudronnerie. Par ailleurs, le Bac Pro de Gestion des Pollutions et de Protection de l'Environnement se positionne sur un secteur professionnel en plein développement et créateur d'emplois : assainissement, collecte et gestion des déchets, dépollution des anciens sites industriels, nettoyage,

- Des jeunes de 18 à 30 ans, en particulier, des salariés et des jeunes actifs qui recherchent un logement meublé pour une durée limitée : CDD-CDI, stage, formation, mobilité géographique (13 places)

L'offre, sur le plan local, d'une solution de logement temporaire est un service attendu par certaines entreprises ou centre de formation.

1. Les résidants scolarisés au LPI

24 jeunes, mineurs ou majeurs, scolarisés au LPI ont été logés à la Résidence Jeunes Actifs pour l'année scolaire 2020/2021.

En septembre 2020, la RJA a accueilli 3 nouveaux résidants mineurs scolarisés au LPI, afin qu'ils puissent se rapprocher géographiquement de leur lieu d'études.

Durant l'été 2020, 2 jeunes ont eu l'opportunité de travailler durant les vacances d'été :

- Un jeune a pu travailler dans une entreprise de Métallerie située à Bouzonville
- Le second a eu l'opportunité de pouvoir travailler pour la Mairie de Boulay

Le contexte sanitaire a mis en suspens les candidatures de 3 autres Résidants.

Tous les Résidants sont accompagnés dans le cadre de démarches administratives et ont obtenu un récépissé avec autorisation de travail et 5 Résidants ont obtenus leur Carte de Séjour Temporaire.

2. Les J'Appart®

En 2020, Etap'HABITAT a mis en place le dispositif J'appart® sur la commune de Boulay, à destination de jeunes majeurs pris en charge à la Résidence.

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux Résidants majeurs de pouvoir développer leur autonomie au quotidien et leur capacité à savoir habiter, en leur permettant d'intégrer un appartement en colocation sur la commune de Boulay. En 2020, 8 jeunes ont bénéficié de ce dispositif, réparti sur 3 colocations.

3. Les activités

Le contexte sanitaire particulier de l'année 2020, n'a pas permis de favoriser les activités de groupe en intérieur. Cependant la période estivale a tout de même permis de mettre en place certaines activités, à visée d'autonomie ou favorisant la cohésion du groupe.

! Activités culturelles :

Les Résidants ont eu l'occasion de visiter la cristallerie de Bitche et également de pouvoir visiter la ligne Maginot de Veckring. Ils ont pu ainsi découvrir un peu du patrimoine culturel et historique de la région.

! **Activités sportives :**

Afin de renforcer la cohésion de groupe et de pouvoir permettre aux Résidants de pouvoir respirer un peu à l'issue du confinement, plusieurs activités sportives et de détente ont été proposées, comme par exemple de l'accrobranche, du tir à l'arc ou du bowling.

! **Atelier code de la route :**

Les Résidants ont pour projet de passer leur permis de conduire. C'est pourquoi nous avons mis en place un atelier hebdomadaire concernant le code de la route. 5 Résidants y ont participé régulièrement. L'objectif est de pouvoir se familiariser avec le code de la route en répondant aux questions des jeunes. Mais aussi de pouvoir s'entraîner à l'examen du code avec des supports vidéo.

! **Action Impôts :**

Comme l'année dernière, un atelier spécifique lié aux impôts a été mis en place. L'objectif était de remplir une première déclaration pour les Résidants ne l'ayant jamais fait. Pour les autres, le but était de se familiariser avec la déclaration en ligne. 9 jeunes ont rempli leur première déclaration et 4 ont déclarés en ligne leur revenus de l'année passée. L'atelier a été, comme la fois précédente, l'occasion de pouvoir expliquer l'utilité des impôts et a permis d'échanger de manière plus large sur d'autres sujets comme la lecture d'une fiche de paye, ou la différence entre le salaire brut et le salaire net.

Logements partagés

BILAN QUANTITATIF

	Logements Partagés
Capacité en lits	31
Nombre annuel de jours d'ouverture	366
Nombre de nuitées potentielles	11 346
Nombre de nuitées réalisées	10 190
Taux d'occupation*	89.81%

Effectif 2020	Logements Partagés		
	H	F	TOTAL
Effectif présent au 01/2020	27	0	27
Effectif* sur l'année 2020	39	0	39
Nombre d'entrées au cours de l'année	15	0	15
Nombres de sorties au cours de l'année	6	0	6

1. TYPOLOGIE DU PUBLIC

1.1 Effectif

	Logements Partagés			
	H	F	TOTAL	%
Mineurs	0	0	0	0.00%
18 - 25 ans	39	0	39	100.00%
26 et plus	0	0	0	0.00%
Total	39	0	39	100.00%

1.2 Statut socio-professionnel

	Logements Partagés			
	H	F	TOTAL	%
Activité salariée CDI	1	0	1	2.56%
Activité salariée CDD - Intérimaires	2	0	2	5.13%
Formation en alternance	0	0	0	0.00%
Stage professionnel	0	0	0	0.00%
Apprentissage	36	0	36	92.31%
Recherche d'emploi	0	0	0	0.00%
Etudiants	0	0	0	0.00%
Lycéens	0	0	0	0.00%
Autre situation	0	0	0	0.00%
TOTAL	39	0	39	100.00%

1.3 Niveau scolaire

	Logements Partagés			
	H	F	T	%
Niveau 5 ^{ème} - 4 ^{ème}	3	0	3	7.69%
Niveau ou diplôme BEPC	2	0	2	5.13%
Niveau ou diplôme BEP / CAP	32	0	32	82.05%
Niveau ou diplôme BAC PRO	1	0	1	2.56%
Niveau ou diplôme BAC + 2	0	0	0	0.00%
Niveau ou diplôme BAC + 3 et +	0	0	0	0.00%
Autre situation	1	0	1	2.56%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	39	0	39	100.00%

1.4 Ressources mensuelles

	Logements Partagés			
	H	F	TOTAL	%
0 – 250 €	0	0	0	0.00%
251 - 450 €	0	0	0	0.00%
451 - 610 €	3	0	3	7.69%
611 - 765 €	15	0	15	38.46%
766 -915 €	7	0	7	17.95%
916 -1 065 €	11	0	11	28.21%
+ 1 065 €	3	0	3	7.69%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	39	0	39	100.00%

1.5 Origine géographique

	Logements Partagés			
	H	F	TOTAL	%
Commune d'implantation du FJT	30	0	30	76.92%
Agglomération	2	0	2	5.13%
Département 57	0	0	0	0.00%
Région	0	0	0	0.00%
Hors région	4	0	4	10.26%
U E	0	0	0	0.00%
Hors U E	3	0	3	7.69%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	39	0	39	100.00%

1.6 Parcours résidentiel

	Logements Partagés			
	H	F	TOTAL	%
Hébergement / parents	0	0	0	0.00%
Hébergement / tiers	0	0	0	0.00%
Hébergement précaire urgence	1	0	1	2.56%
Logement autonome	0	0	0	0.00%
FJT	38	0	38	97.44%
Autres situations	0	0	0	0.00%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	39	0	39	100.00%

1.7 Motivation à l'entrée

	Logements Partagés			
	H	F	TOTAL	%
Rapprochement professionnel...	0	0	0	0.00%
Rapprochement du lieu d'étude	0	0	0	0.00%
Urgence (rupture familiale...)	2	0	2	5.13%
Recherche d'indépendance	34	0	34	87.18%
Mesure éducative	0	0	0	0.00%
Attente d'un logement	1	0	1	2.56%
Autres situations	2	0	2	5.13%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	39	0	39	100.00%

1.8 Durée du séjour (personnes sorties)

	Logements Partagés			
	H	F	TOTAL	%
Moins d'1 semaine	0	0	0	0.00%
1 semaine à 1 mois	0	0	0	0.00%
+ 1 mois et moins de 3	0	0	0	0.00%
+ 3 mois et moins de 6	0	0	0	0.00%
+ 6 mois et moins d'1 an	1	0	1	16.67%
+ d'1 an	5	0	5	83.33%
TOTAL	6	0	6	100.00%

1.9 Motivation à la sortie

	Logements Partagés			
	H	F	TOTAL	%
Fin de contrat (travail, formation, stage...)	0	0	0	0.00%
Nouveau lieu de stage, travail...	0	0	0	0.00%
Fin de prise en charge d'une institution	0	0	0	0.00%
Retour chez les parents	0	0	0	0.00%
Changement de situation familiale	0	0	0	0.00%
Logement autonome	5	0	5	83.33%
Non-respect des règles de collectivité	0	0	0	0.00%
Fin du contrat de séjour	1	0	1	16.67%
Manque de ressources	0	0	0	0.00%
Insatisfaction	0	0	0	0.00%
Autres situations	0	0	0	0.00%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	6	0	6	100.00%

1.10 Situation à la sortie

	Logements Partagés			
	H	F	TOTAL	%
Hébergement / parents	0	0	0	0.00%
Hébergement / tiers	1	0	1	16.67%
Logement autonome	5	0	5	83.33%
Autre FJT	0	0	0	0.00%
Autres structures	0	0	0	0.00%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
Sans solution	0	0	0	0.00%
TOTAL	6	0	6	100.00%

BILAN QUANTITATIF

	J'Appart
Capacité en lits	10
Nombre annuel de jours d'ouverture	366
Nombre de nuitées potentielles	2 264
Nombre de nuitées réalisées	1954
Taux d'occupation*	86.31%

Effectif 2020	J'Appart		
	H	F	TOTAL
Effectif présent au 01/2020	0	0	0
Effectif* sur l'année 2020	10	0	10
Nombre d'entrées au cours de l'année	10	0	10
Nombres de sorties au cours de l'année	0	0	0

1. TYPOLOGIE DU PUBLIC

1.1 Effectif

	J'Appart			
	H	F	TOTAL	%
Mineurs	0	0	0	0.00%
18 - 25 ans	9	0	9	90.00%
26 et plus	1	0	1	10.00%
Total	10	0	10	100.00%

1.2 Statut socio-professionnel

	J'Appart			
	H	F	TOTAL	%
Activité salariée CDI	0	0	0	0.00%
Activité salariée CDD - Intérimaires	2	0	2	20.00%
Formation en alternance	0	0	0	0.00%
Stage professionnel	0	0	0	0.00%
Apprentissage	0	0	0	0.00%
Recherche d'emploi	0	0	0	0.00%
Etudiants	0	0	0	0.00%
Lycéens	8	0	8	80.00%
Autre situation	0	0	0	0.00%
TOTAL	10	0	10	100.00%

1.3 Niveau scolaire

	J'Appart			
	H	F	T	%
Niveau 5 ^{ème} - 4 ^{ème}	0	0	0	0.00%
Niveau ou diplôme BEPC	0	0	0	0.00%
Niveau ou diplôme BEP / CAP	10	0	10	100.00%
Niveau ou diplôme BAC PRO	0	0	0	0.00%
Niveau ou diplôme BAC + 2	0	0	0	0.00%
Niveau ou diplôme BAC + 3 et +	0	0	0	0.00%
Autre situation	0	0	0	0.00%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	10	0	10	100.00%

1.4 Ressources mensuelles

	J'Appart			
	H	F	TOTAL	%
0 - 250 €	0	0	0	0.00%
251 - 450 €	8	0	8	80.00%
451 - 610 €	0	0	0	0.00%
611 - 765 €	0	0	0	0.00%
766 -915 €	0	0	0	0.00%
916 -1 065 €	2	0	2	20.00%
+ 1 065 €	0	0	0	0.00%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	10	0	10	100.00%

1.5 Origine géographique

	J'Appart			
	H	F	TOTAL	%
Commune d'implantation du FJT	2	0	2	20.00%
Agglomération	0	0	0	0.00%
Département 57	0	0	0	0.00%
Région	0	0	0	0.00%
Hors région	0	0	0	0.00%
U E	0	0	0	0.00%
Hors U E	8	0	8	80.00%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	10	0	10	100.00%

1.6 Parcours résidentiel

	J'Appart			
	H	F	TOTAL	%
Hébergement / parents	0	0	0	0.00%
Hébergement / tiers	0	0	0	0.00%
Hébergement précaire urgence	0	0	0	0.00%
Logement autonome	0	0	0	0.00%
FJT	2	0	2	20.00%
Autres situations	8	0	8	80.00%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	10	0	10	100.00%

1.7 Motivation à l'entrée

	J'Appart			
	H	F	TOTAL	%
Rapprochement professionnel...	0	0	0	0.00%
Rapprochement du lieu d'étude	0	0	0	0.00%
Urgence (rupture familiale...)	0	0	0	0.00%
Recherche d'indépendance	8	0	8	80.00%
Mesure éducative	0	0	0	0.00%
Attente d'un logement	2	0	2	20.00%
Autres situations	0	0	0	0.00%
Non renseigné	0	0	0	0.00%
TOTAL	10	0	10	100.00%

1.8 Durée du séjour (personnes sorties)

	J'Appart			
	H	F	TOTAL	%
Moins d'1 semaine	0	0	0	0
1 semaine à 1 mois	0	0	0	0
+ 1 mois et moins de 3	0	0	0	0
+ 3 mois et moins de 6	0	0	0	0
+ 6 mois et moins d'1 an	0	0	0	0
+ d'1 an	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

1.9 Motivation à la sortie

	J'Appart			
	H	F	TOTAL	%
Fin de contrat (travail, formation, stage...)	0	0	0	0.00 %
Nouveau lieu de stage, travail...	0	0	0	0.00 %
Fin de prise en charge d'une institution	0	0	0	0.00 %
Retour chez les parents	0	0	0	0.00 %
Changement de situation familiale	0	0	0	0.00 %
Logement autonome	0	0	0	0.00 %
Non-respect des règles de collectivité	0	0	0	0.00 %
Fin du contrat de séjour	0	0	0	0.00 %
Manque de ressources	0	0	0	0.00 %
Insatisfaction	0	0	0	0.00 %
Autres situations	0	0	0	0.00 %
Non renseigné	0	0	0	0.00 %
TOTAL	0	0	0	0.00 %

1.10 Situation à la sortie

	J'Appart			
	H	F	TOTAL	%
Hébergement / parents	0	0	0	0.00 %
Hébergement / tiers	0	0	0	0.00 %
Logement autonome	0	0	0	0.00 %
Autre FJT	0	0	0	0.00 %
Autres structures	0	0	0	0.00 %
Non renseigné	0	0	0	0.00 %
Sans solution	0	0	0	0.00 %

L'école interne

Le FJT Etap'HABITAT s'est doté d'une école interne, dont la création fait suite à certains constats, au niveau des Mineurs Non Accompagnés :

- ✄ Illettrisme, analphabétisme, allophone
- ✄ Non maîtrise de la langue française,
- ✄ Méconnaissance de codes de la société française
- ✄ Pas d'habitude scolaire car pas de scolarité dans le pays d'origine.

Les apprentissages sont dispensés à la résidence des Saules dans laquelle sont aménagées deux salles de classe, dans un principe de réalité pour les jeunes qui y sont inscrits : se lever, se préparer, se déplacer, respecter les horaires...

L'objectif est de préparer au mieux les résidents à une scolarité et/ou un contrat d'apprentissage, par un apport en connaissances de type scolaire, mais aussi par un travail autour du savoir être et une meilleure connaissance de la société française. Les jeunes sont repartis en groupes de niveau pour les cours dits formels, afin d'être au plus près de leurs besoins spécifiques. Pour les cours liés à la citoyenneté, à la découverte de l'environnement, le sport ou les sorties, ils sont tous ensemble.

La situation sanitaire a nécessité une adaptation du fonctionnement de l'école interne à compter du 16 mars.

Les cours se sont poursuivis en distanciel dès la mise en place du confinement, les intervenants ont envoyé chaque jour un travail à effectuer en français et en mathématiques (avec leçon et exercices) en fonction du niveau de chacun.

Un compte « école interne » a été créé sur What's App pour favoriser le contact jeunes/intervenants. Les échanges et les corrections ont été faits par visio-conférence

A compter du 18 mai 2020, les cours ont repris en présentiel à l'espace Pilâtre de Rozier, sur la base de 2 groupes uniquement, suite au départ d'une intervenante.

Etap'HABITAT, toujours pour soutenir les jeunes, a ouvert l'école interne aux apprentis en contrat au FJT.

Du soutien scolaire, le renforcement de leurs acquis et un accompagnement dans la réussite de leurs examens leur sont proposés.

Effectifs école interne :

Périodes	Nombre d'élèves	Nombre de sorties Affectations scolaires/apprentissage	Nombre de maintiens à l'école interne
Janvier-juin 2020	18	16	2
Septembre-décembre 2020	10	1	9

Au total, 26 jeunes ont suivi les enseignements de l'école interne et 17 ont bénéficié d'une sortie positive. Au 31 décembre 2020 il restait 9 résidents à l'école interne.

1. Les activités école interne en 2020

L'essentiel des cours a pour objectif la remise à niveau des jeunes, auquel s'ajoute la participation à différentes activités et visites culturelles :

- / Visite de l'usine PSA à Tremery,
- / Visite de la caserne des pompiers,
- / Visite de la BAM,
- / Visite des expositions au Centre Pompidou,
- / Une journée à Verdun, dans le cadre de l'apprentissage de l'histoire,
- / Visite du centre de tri postal,
- / Participation à un atelier de fabrication de fauteuils à base de baignoires, 44
- / Participation à un atelier de découverte de la céramique,
- / Participation à un atelier de découverte de la musique assistée par ordinateurs à la BAM.

Les ateliers cuisine ont été peu nombreux, en regard de la situation sanitaire.

2. Les partenariats

L'école interne œuvre en partenariat, dans l'objectif de préparer au mieux les jeunes à une insertion réussie.

Dans le cadre des enseignements scolaire, nos partenaires sont les PEPLORREST et l'association Agir ABCD.

Pour ce qui concerne la citoyenneté, l'accompagnement est assuré par des bénévoles du Conseil d'Administration d'Etap'HABITAT, et pour l'informatique l'association MiXYtés.

D'autres partenaires sont à nos côtés pour favoriser l'accès à l'emploi et/ou à la formation :

2.1 La mission locale

Un de nos partenaires privilégiés, la Mission Locale, permet aux jeunes de s'inscrire au sein de différents dispositifs en fonction de leur projet, de son avancée et de leur niveau scolaire.

- / Certains jeunes ont encore besoin de tester des pistes pour travailler leur projet professionnel, la Mission Locale leur permet d'effectuer des stages pour confirmer leur choix.
- / D'autres ont simplement besoin de faire des stages dans un domaine qu'ils ont déjà choisi, dans le but de trouver une entreprise qui permettra un apprentissage : les PMSMP le permettent.

Mise en prépa-apprentissage au CFAI de Yutz ou au CFA Ernest Meyer pour les jeunes intéressés par les métiers de l'industrie et ayant un bon niveau scolaire.

2.2 Les CFA

Via la mission locale, nous avons mis en place des immersions en CFA, dans le but soit de découvrir les métiers, soit dans l'attente de la finalisation des démarches administratives afin que les jeunes puissent commencer à suivre les cours.

Nous nous rendons également aux Portes ouvertes, aux jobs dating qu'ils organisent.

Le CFA Charbonneau travaille à mettre en place des emplois du temps spécifiques adaptés aux jeunes sortant de l'école interne.

Nous établissons ensemble les contrats d'apprentissage et allons ensemble à la rencontre des employeurs.

2.3 Des entreprises

Les relations tissées avec différents dirigeants d'entreprises nous permettent de trouver des terrains de stage plus facilement et en toute sécurité et ainsi de trouver plus facilement des débouchés à nos résidents.

2.4 Le CIO :

Nous travaillons activement et suivant un calendrier précis avec le CIO, afin d'effectuer un suivi efficace des jeunes. L'objectif est de présenter des dossiers à la commission d'attribution Prepam les plus aboutis possible, prenant en compte l'évolution du jeune.

Une grille d'évaluation plus précise et adaptée à cette commission est en cours d'élaboration



LES SERVICES CLIENTS



Communication et relations publiques

L'association souhaitait intensifier sa communication pour mettre en avant ses différents services tels que la restauration et la location de salle afin d'accroître sa notoriété et attirer de nouveaux clients. Pour se faire, il fallait dynamiser et moderniser son image. L'équipe marketing a fait appel à une agence de communication locale pour l'accompagner dans cette démarche.

LE PROJET ASSOCIATIF

Etap'HABITAT a profité de la période de crise sanitaire pour remanier son Projet Associatif. Un groupe de travail composé d'administrateurs, de salariés et de l'agence de communication s'est réuni à plusieurs reprises en visioconférence.

Une entreprise locale de l'Economie Sociale et Solidaire s'est chargée de l'impression de ce document ainsi que de tous les autres supports de communication de l'association.

CREATION DU NOUVEAU LOGO ET DE LA CHARTE GRAPHIQUE

Etap'HABITAT avait à cœur que ce logo soit le fruit d'un travail collaboratif. Un groupe de travail a été constitué, composé du président de l'association, des administrateurs, de la direction, de la responsable du service clients et de la chargée de communication afin de réfléchir ensemble sur le sens, les valeurs, le design, les couleurs et le message que devait véhiculer ce nouveau logo.

Une fois que le logo et ses coloris ont été définis, l'agence a rédigé la charte graphique d'Etap'HABITAT, ce qui a permis une homogénéisation des supports de communication internes, externes et du design de leurs différentes pages sur les réseaux sociaux.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

De nouveaux flyers ont été créés pour chacune des résidences Etap'HABITAT soit :

- 🔪 La résidence Pilâtre de Rozier,
- 🔪 La résidence Les Saules,
- 🔪 La résidence Le Tardillon,
- 🔪 La résidence Jeunes Actifs de Boulay-Moselle

Sur ces flyers figurent la localisation, les photos, les services proposés dans chaque résidence, les coordonnées d'Etap'HABITAT ainsi que les tarifs 2021.

SITE INTERNET

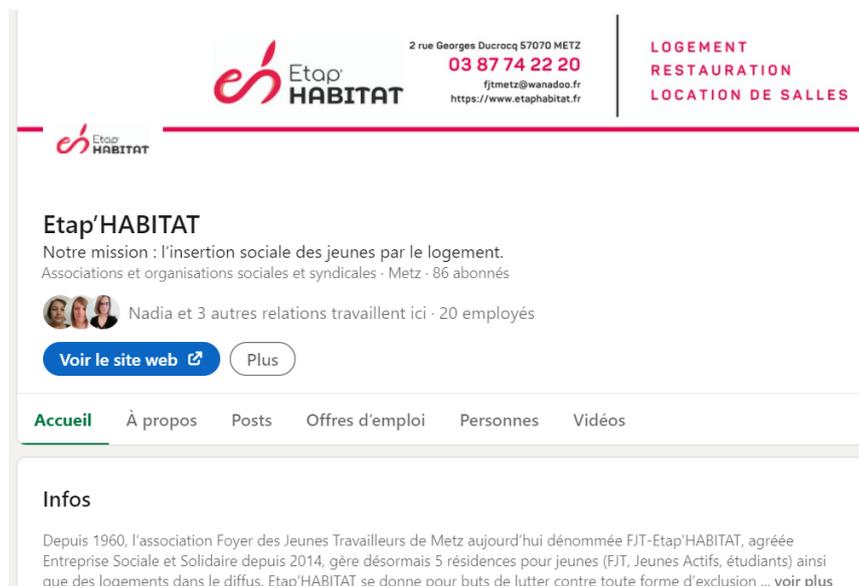
Un nouvel accès « Cliquez et Emportez » a été créé sur le site Internet pour permettre à tous les clients de commander leur repas en ligne grâce au formulaire et venir ensuite le chercher sur place. C'est un moyen temporaire de gérer les commandes en ligne en attendant la refonte du site Internet qui intégrera cette modalité en 2021.

LES RESEAUX SOCIAUX

1. LinkedIn

En 2020, l'association Etap'HABITAT a créé sa page sur LinkedIn afin d'accroître son réseau professionnel et sa notoriété.

Cette page a atteint 86 abonnés au 31 décembre 2020.



2. Facebook et Instagram

La pandémie mondiale a fait de l'année 2020 une année spéciale qui a totalement modifié le fonctionnement habituel de l'association et les missions de chacun des salariés Etap'HABITAT. Les réseaux sociaux ont été moins alimentés durant le premier semestre. Les publications ont repris de manière plus intense et ciblée à partir du mois de juin 2020.

Malgré cette situation exceptionnelle, la page Facebook a tout de même connu une progression en termes de nombre d'abonnés et de réactions aux publications.

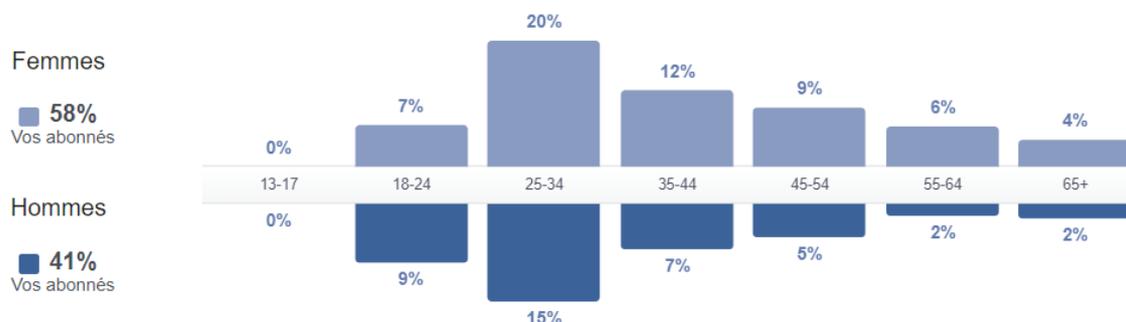
Page	Total des mentions	Depuis la semaine	Publications cette	Engagement cette semaine
1  CLLAJ Metz Boutique L...	651	0%	0	0
2  Etap'HABITAT	472	0%	1	47
3  Association Carrefour	458	▼0,2%	1	34
4  Résidence Jeunes Saint...	150	0%	1	1
5  FJO Abbé Risse	116	▲0,9%	0	0

Au 31 décembre 2020, la page comptait 472 abonnés, contre 421 au 31 décembre 2019. Une progression de plus de 12% qui démontre l'impact que peuvent avoir les thématiques de publication malgré un rythme irrégulier.

La page Facebook se place en seconde position en termes de mentions « J'aime », derrière le CLLAJ et devant les autres FJT.

58% des abonnées Facebook sont des femmes. La majorité des abonnés ont entre 25 et 34 ans.

Personnes abonnées à votre Page. Ce chiffre n'est qu'une estimation.



3. WhatsApp

Lors du premier confinement, l'équipe présente sur le terrain avait besoin d'un moyen de communication simple et rapide pour communiquer avec les résidents et leur diffuser des informations sur la situation sanitaire et sur la vie quotidienne dans chacune des résidences.

Un groupe de discussion WhatsApp a également été créé pour les salariés afin de faciliter les échanges d'informations sur le terrain entre les différentes équipes.

Le choix s'est tourné vers l'application mobile de messagerie instantanée WhatsApp parce qu'il s'agit de l'application la plus utilisée par les résidents pour communiquer. Cet outil s'est substitué à la page Facebook « Promeneurs du Net » pendant la première période de confinement. Aujourd'hui, une articulation entre le Facebook « Promeneurs de Net » et le WhatsApp est en construction.

Le fournisseur de télécommunication d'Etap'HABITAT a offert des téléphones portables avec abonnement Appels/SMS/Internet à 10 résidents qui n'avaient aucun moyen de communication afin qu'ils puissent maintenir le lien avec leurs proches, leurs amis ainsi que le personnel d'Etap'HABITAT.

Nombre de membres par résidence ou dispositif :

- / 110 résidents pour la résidence Pilâtre de Rozier,
- / 60 résidents pour la résidence Les Saules,
- / 5 résidents pour la résidence Jeunes Actifs,
- / 7 résidents pour la résidence Tardillon,
- / 2 résidents pour le dispositif J'Appart,
- / 25 résidents pour les Logements Partagés.

La chargée de communication a joué un rôle clé dans la construction, la création et le succès de tout ce dispositif. Ses compétences ont été mises au service de l'équipe éducative.

Des publications quotidiennes sur les thématiques suivantes sont diffusées :

- ✦ La vie de la résidence :
 - Menus et organisation des repas,
 - Gestion des buanderies,
 - Travaux et pannes etc.

- ✦ L'emploi :
 - Partage d'offres d'emploi,
 - Evénements professionnels,
 - Salons de l'emploi etc.

- ✦ La santé :
 - Chiffres sur la situation sanitaire,
 - Conseils,
 - Gestes barrières etc.

- ✦ Informations diverses :
 - Informations relatives à la situation sanitaire (couvre-feu, confinement etc.),
 - Informations liées aux démarches administratives (CAF, Pôle Emploi etc.),
 - Informations locales, nationales, mondiales,
 - Citoyenneté : Informations sur la Moselle et Metz Métropole, droit des femmes, jours fériés en France, écologie et éco-gestes...
 - Images/vidéos humoristiques

A la fin de la première période de confinement, un bilan nous a permis de définir un rythme des publications à 2 informations en matinée et 2 informations l'après-midi afin de ne pas saturer les résidents d'informations et maintenir leur intérêt et leur attention.

Les résidents ont pris l'habitude d'être contactés et de suivre les informations sur WhatsApp et cela simplifie techniquement la diffusion des informations en ayant un groupe par résidence et/ou dispositif. Un « WhatsApp Collaboratif » a été créé en interne afin que chaque collaborateur puisse proposer des sujets à valider en amont pour transfert dans tous les groupes WhatsApp.

La messagerie What'sApp permet de repérer, d'amorcer ou de répondre en direct, en privé ou en groupe, à des problématiques qui pourront faire l'objet d'informations collectives. C'est aussi devenu un espace d'échanges et de discussion soit avec la direction de l'association et/ou entre jeunes.

4. La flotte mobile

52 salariés équipés d'un téléphone portable professionnel et d'une adresse mail professionnelle, Chaque salarié a été formé à l'utilisation du téléphone portable, l'installation et l'utilisation des diverses applications professionnelles (Outlook, WhatsApp, Teams). Les visioconférences devenant la norme, il fallait que chaque salarié soit doté et formé aux différents outils.

Développement durable

FONTAINES A EAU ET GOURDES ETAP'HABITAT

Toujours dans une démarche éco-responsable, Etap'HABITAT vise à limiter au maximum l'utilisation du plastique dans les différents services et principalement les bouteilles d'eau en plastique au bar et au service restauration, c'est pourquoi deux fontaines à eau micro-filtrée en libre-service ont été installées. Les clients/résidents/collaborateurs peuvent se servir en eau plate tempérée, fraîche ou gazeuse. Des gourdes en acier inoxydable et avec un bouchon en bambou, fabriquées en France sont disponibles à la vente.

SERVICE DE LIVRAISON « ETHIQUE »

Etap'HABITAT a initié en lien avec des coursiers locaux un service de livraison de repas et courriers/colis.

La location de salles

La crise sanitaire a eu un impact négatif sur les services de location de salles et de restauration. Les nombreuses restrictions sanitaires ainsi que les confinements successifs ont nécessité la fermeture de nos services durant plusieurs mois.

Le maintien du télétravail conjugué aux mesures sanitaires drastiques n'ont pas permis une reprise complète de l'activité.

Extrait du Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire interdisant l'ouverture de nos salles de réunion (établissement de type L) et de notre restaurant (établissement de type N) :

Chapitre 4 : Dispositions concernant les établissements recevant du public, les établissements d'accueil des enfants, les établissements d'enseignement scolaire et supérieur ainsi que la tenue des concours et examens (Articles 8 à 10)

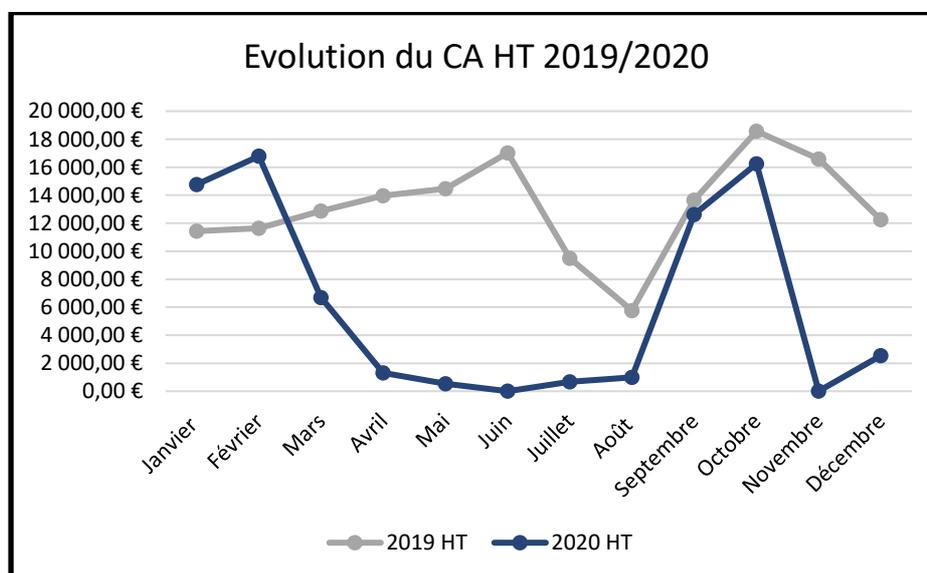
> **Article 8**

I. - Les établissements relevant des catégories mentionnées par le règlement pris en application de l'article R. 123-12 du code de la construction et de l'habitation figurant ci-après ne peuvent plus accueillir du public jusqu'au 15 avril 2020 :

- au titre de la catégorie L : Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple sauf pour les salles d'audience des juridictions ;
- au titre de la catégorie M : Magasins de vente et Centres commerciaux, sauf pour leurs activités de livraison et de retraits de commandes ;
- au titre de la catégorie N : Restaurants et débits de boissons, sauf pour leurs activités de livraison et de vente à emporter, le « room service » des restaurants et bars d'hôtels et la restauration collective sous contrat ;

EPDR

1. Chiffre d'affaires



Analyse:

- 🔴 L'impact du COVID sur l'accueil de public en salle de réunion

L'année 2020 a été perturbée par la crise sanitaire mondiale qui a mis à l'arrêt toute l'économie. Le service location de salle a été contraint de fermer sur plusieurs mois en raison des normes sanitaires en vigueur et le chiffre d'affaires en a été très fortement impacté.

Fermée à partir de mi-mars et en raison des travaux de réhabilitation des locaux du rez-de-chaussée la réouverture a été repoussée au 07 septembre, pour refermer ses portes le 30 octobre en raison du second confinement.

Pour le deuxième confinement, le gouvernement a publié le **Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020** dont l'article 45 interdisait l'ouverture de nos salles de réunion :

> [Article 45](#)

I. - Les établissements relevant des catégories mentionnées par le règlement pris en application de l'[article R. 123-12 du code de la construction et de l'habitation](#) figurant ci-après ne peuvent accueillir du public :

1° Etablissements de type L : Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, sauf pour :

- les salles d'audience des juridictions ;
- les crématoriums et les chambres funéraires ;
- l'activité des artistes professionnels ;
- les activités mentionnées au II de l'article 42, à l'exception de ses deuxième, troisième et quatrième alinéas ;

La situation s'étant améliorée fin novembre, un décret autorisait Etap'HABITAT à accueillir ses clients uniquement dans le cadre de la formation professionnelle ou continue, les locations ont donc repris dans des conditions strictes le 07 décembre.

Extrait de la modification de l'article 45 du décret précité autorisant l'ouverture aux organismes de formation

> [Article 45](#)

Modifié par Décret n°2020-1454 du 27 novembre 2020 - art. 1 (V)

I. - Les établissements relevant des catégories mentionnées par le règlement pris en application de l'[article R. 123-12 du code de la construction et de l'habitation](#) figurant ci-après ne peuvent accueillir du public :

1° Etablissements de type L : Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, sauf pour :

- les salles d'audience des juridictions ;
- les salles de vente ;
- les crématoriums et les chambres funéraires ;
- l'activité des artistes professionnels ;
- les groupes scolaires et périscolaires, uniquement dans les salles à usage multiple ;
- la formation continue ou professionnelle, ou des entraînements nécessaires pour le maintien des compétences professionnelles, uniquement dans les salles à usage multiple ;

Le service a donc pu fonctionner sur la moitié de l'année environ mais sous contraintes, avec de fortes restrictions et un protocole sanitaire strict qui ont amenés l'association à diminuer ses capacités d'accueil.

CA réalisé

Malgré cela, l'année avait bien commencé, puisque pour janvier et février les CA réalisés étaient déjà supérieur à N-1. La fermeture pour confinement mi-mars a mis un coup d'arrêt à cette progression. La fermeture des salles de réunion jusqu'au mois de septembre a causé une perte de CA importante, car les mois de mai et juin représentent une part importante du chiffre d'affaire annuel. Les mois de juillet et août sont par habitude les mois creux de l'activité, la perte est donc moindre sur ces deux mois.

Les CA des mois de septembre et octobre, même s'ils sont légèrement inférieurs à N-1, sont tout à fait corrects voire encourageant au regard des restrictions d'accueil en lien avec la situation sanitaire. Ils sont supérieurs à ceux de 2018.

On a pu constater que la demande ne diminuait pas, beaucoup d'organismes qui d'habitude ont leurs propres salles, cherchaient des salles plus grandes qui permettaient de respecter la distanciation sociale.

Les CA réalisés en avril/mai/juillet/août correspondent à des loyers de location de parking.

Le nombre de clients étant fortement limité par salle (1 personne pour 4m²), Etap'HABITAT a vu le nombre de clients présents physiquement diminuer ce qui a entraîné en parallèle une perte de clients potentiels pour les repas à emporter.

LES SAULES

1. Chiffre d'affaires

	2019	2020	Ecart
TOTAL HT	52 330,11	37 122,29	-15 207,82

Comme pour l'EPDR, les Saules ont connu la fermeture des salles de réunion, ainsi que des bureaux, en raison de la crise sanitaire. Les loyers des bureaux ont été suspendus une partie de l'année jusqu'à la réintégration des locaux par les locataires, d'où la perte de CA pour les Saules sur 2020.

A la suite des divers épisodes de confinement, la location de salles a pu reprendre son activité sous certaines conditions et accompagnées de mesures drastiques : protocoles de désinfection, limitation du public accueilli par salles, système de prise de repas etc.

La restauration

CHIFFRE D'AFFAIRE

CA Restauration HT	2019	2020	Différence
Résidants	1 092 867, 74 €	1 007 769, 68 €	85 098, 06 €
Clients	488 278, 09 €	139 559, 76 €	348 718, 33 €
TOTAL	1 581 145, 83 €	1 147 329, 44 €	- 433 816, 39 €

Sur l'année 2020, le chiffre d'affaire total du service a diminué de 27 % par rapport à 2019.

OUVERTURE ET FERMETURE

Le **Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020** interdit l'ouverture du restaurant depuis le 29 octobre.

> [Article 40](#)

I. - Les établissements relevant des catégories mentionnées par le règlement pris en application de l'article R. 123-12 du code de la construction et de l'habitation figurant ci-après ne peuvent accueillir du public :

1° Etablissements de type N : Restaurants et débits de boisson ;

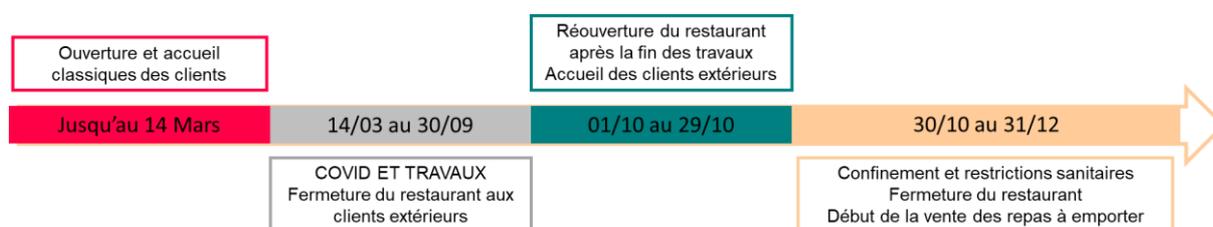
2° Etablissements de type EF : Etablissements flottants pour leur activité de restauration et de débit de boisson ;

3° Etablissements de type OA : Restaurants d'altitude ;

4° Etablissements de type O : Hôtels, pour les espaces dédiés aux activités de restauration et de débit de boisson.

Par dérogation, les établissements mentionnés au présent I peuvent continuer à accueillir du public pour leurs activités de livraison et de vente à emporter, le room service des restaurants et bars d'hôtels et la restauration collective sous contrat.

Le service restauration a fonctionné toute l'année afin d'assurer un service minimal pour les résidents. Il a dû cependant prendre un certain nombre de mesures contraignantes pour s'adapter à la fois aux risques liés à la pandémie et aux contraintes des travaux du self.



Phase 1 : Fonctionnement normal

Le restaurant a pu fonctionner normalement pendant deux mois et demi et accueillir du public.

Phase 2 : Confinement

Confinement décrété au niveau national, fermeture du service restauration au public extérieur. Les équipes sur le terrain ont fonctionné par roulement, deux équipes différentes travaillant chacune sur quatre jours sans se croiser physiquement. L'objectif était d'éviter une contagion de toute l'équipe et un arrêt total de la production. Il était nécessaire d'assurer la production des repas au service de nos résidents confinés. Il a fallu rapidement prendre des mesures : réaménager la salle de self pour respecter les distanciations, augmenter le nombre de personnes au service pour supprimer le « self-service », revoir les protocoles de nettoyage et désinfection, augmenter les mesures d'hygiène (port de masque et désinfection mains et surfaces).

Rapidement, des ateliers cuisine se sont mis en place pour les résidents volontaires et scolarisés dans ce domaine, entourés de nos cuisiniers professionnels. Les objectifs étaient multiples : occuper des résidents confinés dans des chambres exigües, les aider à progresser et à maintenir leur niveau en cuisine (conformément à leur cursus scolaire), former une main d'œuvre potentielle si une partie de l'équipe professionnelle avait dû être affectée par le COVID...

Phase 3 : Travaux

Peu après le déconfinement, les travaux du self ont commencé. L'association n'a pas rouvert le restaurant au public extérieur du fait des contraintes techniques liées aux travaux. La salle Petit Pilâtre avait été pensée et aménagée afin d'accueillir les résidents pour les différents repas.



L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE

2. Mise en sécurité

Changement de la barrière du parking principal : installation d'une barrière autoportée.

Mise en conformité du Système de Sécurité Incendie :

- ✦ Construction d'un mur dans chaque étage de mise aux normes d'évacuation des fumées avec portes asservies à tous les étages (portes coupe-feu)
- ✦ Mise aux normes du SSI par un remplacement total du système : une seule centrale incendie gère tout le bâtiment
- ✦ Une nouvelle trappe d'évacuation des fumées au 6^{ème} étage de la résidence
- ✦ Installation de détecteurs supplémentaires dans les sous-sols

3. Démarche éco-responsable

Un travail sur la gestion des fluides a été réalisé par les exécutions suivantes : remplacement des néons par un éclairage de type LED dans les chambres

Augmentation du parc de véhicules électrique/hybride : 5 Yaris hybrides

Renforcement du tri des déchets : suppression des bouteilles en plastique grâce à l'installation d'un système d'eau micro-filtrée au bar et au restaurant

RESIDENCE LES SAULES

1. Démarche d'amélioration de l'accueil des usagers

Rénovation de 4 Chambres peinture et pose d'un revêtement PVC au sol

Rénovation des extérieurs et embellissement, peinture des rampes et portes extérieures, peinture des façades

2. Démarche éco-responsable

Remise à neuf du circuit d'eau chaude.

RESIDENCE LES TARDILLONS

1. Démarche d'amélioration de l'accueil des usagers

Réfection complète de 2 appartements :

- ✦ Murs pose de fibre de verre et peinture
- ✦ Sols pose d'un revêtement PVC
- ✦ Installation d'une cuisine équipée, plaque à induction, réfrigérateur, four électrique, hotte aspirante, plan de travail, évier, robinetterie et meubles de rangement.

LOGEMENTS PARTAGES

Ouvertures de 4 logements les travaux nécessaires dans chaque appartement sont :

- ✦ Préparation électrique pour les nouveaux équipements
- ✦ Installation d'une cuisine équipée (pose du plan de travail, four, plaque à induction, meuble...)
- ✦ Création d'une troisième chambre
- ✦ Installation des meubles
- ✦ Rafranchissement peinture

BOULAY

Ouvertures de 3 logements pour le dispositif J'Appart les travaux nécessaires dans chaque appartement sont :

- / Préparation électrique pour les nouveaux équipements
- / Installation d'une cuisine équipée (pose du plan de travail, four, plaque à induction, meuble,..)
- / Création d'une troisième chambre
- / Installation des meubles
- / Rafranchissement peinture

BETHANIE

1. Démarche d'amélioration de l'accueil des usagers

Rafranchissement complet de toute la résidence :

- / Peinture de tous les espaces
- / Pose d'un sol dans les chambres et couloirs
- / Installation d'une cuisine équipée
- / Création d'un espace salle de bain
- / Installation d'une buanderie

2. Démarche éco-responsable

- / Isolation du toit
- / Changement de tous les ouvrants du bâtiment (fenêtres, porte d'entrée, velux)
- / Installation du chauffage urbain

SERVICE ENTRETIEN DES LOCAUX

Le service entretien a joué un rôle clé depuis le début de la crise sanitaire. Une maladie peu connue, très contagieuse dont les caractéristiques connues au début de la pandémie sont les suivantes :

- / Au vu des données actuelles, le COVID 19 se transmet par inhalation de gouttelettes émises, à moins d'un mètre, par une personne porteuse du virus.
- / Le virus peut continuer de vivre ailleurs que dans le corps humain et la durée de vie du virus sur une surface varie en fonction de la surface contaminée :
 - / 3h dans l'air ;
 - / 24h sur du carton ;
 - / 3 jours maximum sur du plastique et de l'acier ;
 - / 4 jours sur du bois ;
 - / 5 jours sur du verre.

En raison des éléments connus, il était important de prévoir des désinfections régulières avec des produits adaptés et des protocoles de nettoyage et désinfection stricts.

L'ensemble des produits ont été revus afin qu'ils intègrent la norme NF EN 14476 qui est la norme des produits dits virucides. L'ensemble des fournisseurs a été mobilisé pour faire face à la pénurie prévisible de ces produits, des masques et autres gants jetables.

Des protocoles stricts de désinfection ont rapidement été mis en place dans les résidences, en fonction des surfaces et de leur utilisation. Ils ont été rédigés sous forme de tableau et sont à disposition des salariés concernés.

L'équipe entretien des locaux a été soutenue dans son travail par des résidents volontaires afin d'assurer notamment le nettoyage courant des communs (couloirs et escaliers principalement) ainsi que la désinfection des poignées et portes de tous les logements. Des brigades se sont mis en place quotidiennement où des dizaines de résidents se sont mêlés aux professionnels afin d'assurer ses tâches pour le bien de tous.

L'objectif du travail des résidents et professionnels était double : garder le bâtiment dans un état de propreté absolue pour limiter les risques de contagion d'un virus encore peu connu et mobiliser des résidents passifs et confinés dans de petits espaces. Les résidents ont rapidement joué le jeu et se sont sentis concernés par la mission, les espaces de nettoyage étant leur lieu de vie.

Tous ces efforts ont permis de garder le bâtiment propre et sain malgré des effectifs restreints sur les équipes professionnelles.

Ces mêmes protocoles ont été transposés et adaptés pour la résidence les Saules où un agent d'entretien a assuré leur mise en place et leur bonne exécution.



LA GESTION DE L'ASSOCIATION



Le personnel de l'Association

Au 31 décembre 2020, 80 personnels dont 18 alternants participent à la croissance et au développement de la structure soit 67,76 ETP et 55,64 ETP hors alternants.

98 collaborateurs ont travaillé au sein d'Étap'HABITAT sur l'année 2020 dont 25 alternants soit 70,18 ETP et 57,01 ETP hors alternants

Mouvement de personnels en 2020 : la crise sanitaire a engendré des départs de salariés entre avril et novembre 2020 : 4 ruptures conventionnelles, 3 démissions, et une rupture anticipée de contrat d'apprentissage.

Il y a eu 20 sorties de salariés pour 24 entrées au cours de l'année, notamment des fins et des débuts de contrats d'apprentissage.

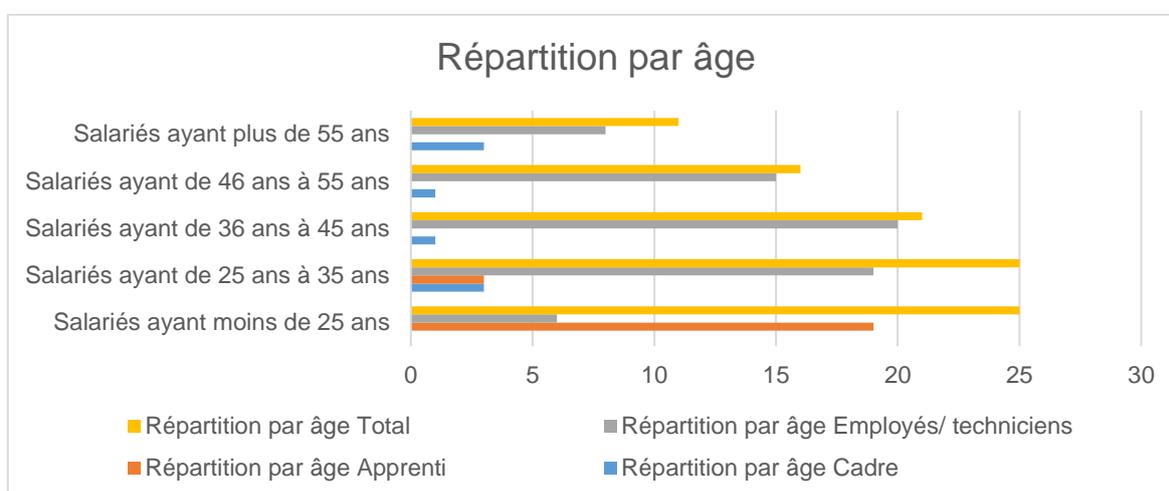
1. Répartition du personnel par catégorie et selon le sexe sur l'année 2020

Catégories	Agents	%	Femmes	%	Hommes	%
Alternants	25	25,51	4	8,51	21	35,29
Employés	33	33,67	18	38,30	23	45,10
Techniciens	35	35,71	20	42,55	7	13,73
Cadres	8	8,16	5	10,64	3	5,88
TOTAL	98	100	47	100	51	100

En 2020, l'association passe à 22,45% de jeunes en alternances au sein de ses différents services, contre 19% en 2019. Cette augmentation est due au maintien dans les effectifs d'apprentis souhaitant poursuivre leur alternance en vue de l'obtention d'un diplôme supérieur (un BP suite à l'obtention d'un CAP) et à l'intégration en février 2020 de 04 personnes en contrats de professionnalisation dans le cadre du dispositif HOPE en partenariat avec notre OPCO UNIFORMATION et l'AFPA.

2. Répartition du personnel selon l'âge sur l'année 2020

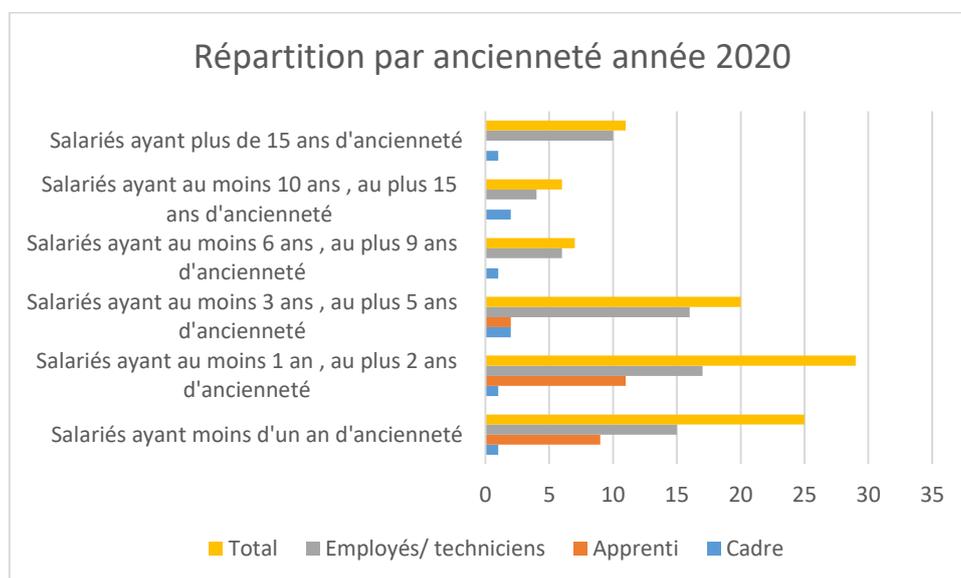
Répartition par âge	Cadre	Alternants	Employés/ techniciens	Total
Salariés ayant moins de 25 ans	0	19	6	25
Salariés ayant de 25 ans à 35 ans	3	3	19	25
Salariés ayant de 36 ans à 45 ans	1	0	20	21
Salariés ayant de 46 ans à 55 ans	1	0	15	16
Salariés ayant plus de 55 ans	3	0	8	11



A noter qu'en 2020, 50% des effectifs a moins de 36 ans.

3. Répartition par ancienneté en 2020

Répartition par ancienneté	Cadre	Apprenti	Employés/ techniciens	Total
Salariés ayant moins d'un an d'ancienneté	1	9	15	25
Salariés ayant au moins 1 an, au plus 2 ans d'ancienneté	1	11	17	29
Salariés ayant au moins 3 ans, au plus 5 ans d'ancienneté	2	2	16	20
Salariés ayant au moins 6 ans, au plus 9 ans d'ancienneté	1	0	6	7
Salariés ayant au moins 10 ans, au plus 15 ans d'ancienneté	2	0	4	6
Salariés ayant plus de 15 ans d'ancienneté	1	0	10	11



Au 31/12/2020 l'ancienneté moyenne au sein d'Etap'HABITAT est de 5,85 ans.

A noter que deux salariées ont pris leur retraite en mars et décembre 2020 après respectivement 38 ans et 40 ans de bons et loyaux services.

4. Les absences du personnel de l'Association en 2020

98 personnes ont travaillé au sein d'Etap'HABITAT en 2020 et ont représenté 70.18 ETP.

Les 1923 jours absences hors congés payés pour différents motifs se décomptent comme suit :

- / 159 jours de congés maternité,
- / 22 jours de congés paternité,
- / 1468 jours d'absences pour maladie dont 42 pour accident du travail,
- / 251 jours d'arrêt « COVID ».

Le taux d'absentéisme, hors congés maternité et paternité, est de 11.23%.

53 agents se sont absentés pour maladie au cours de l'exercice et représentent l'équivalent de 7,52 ETP absents toute l'année et 8,62 ETP toutes absences confondues pallier notamment par le recours aux heures supplémentaires et à l'intérim.

5. Les formations du personnel de l'Association en 2020

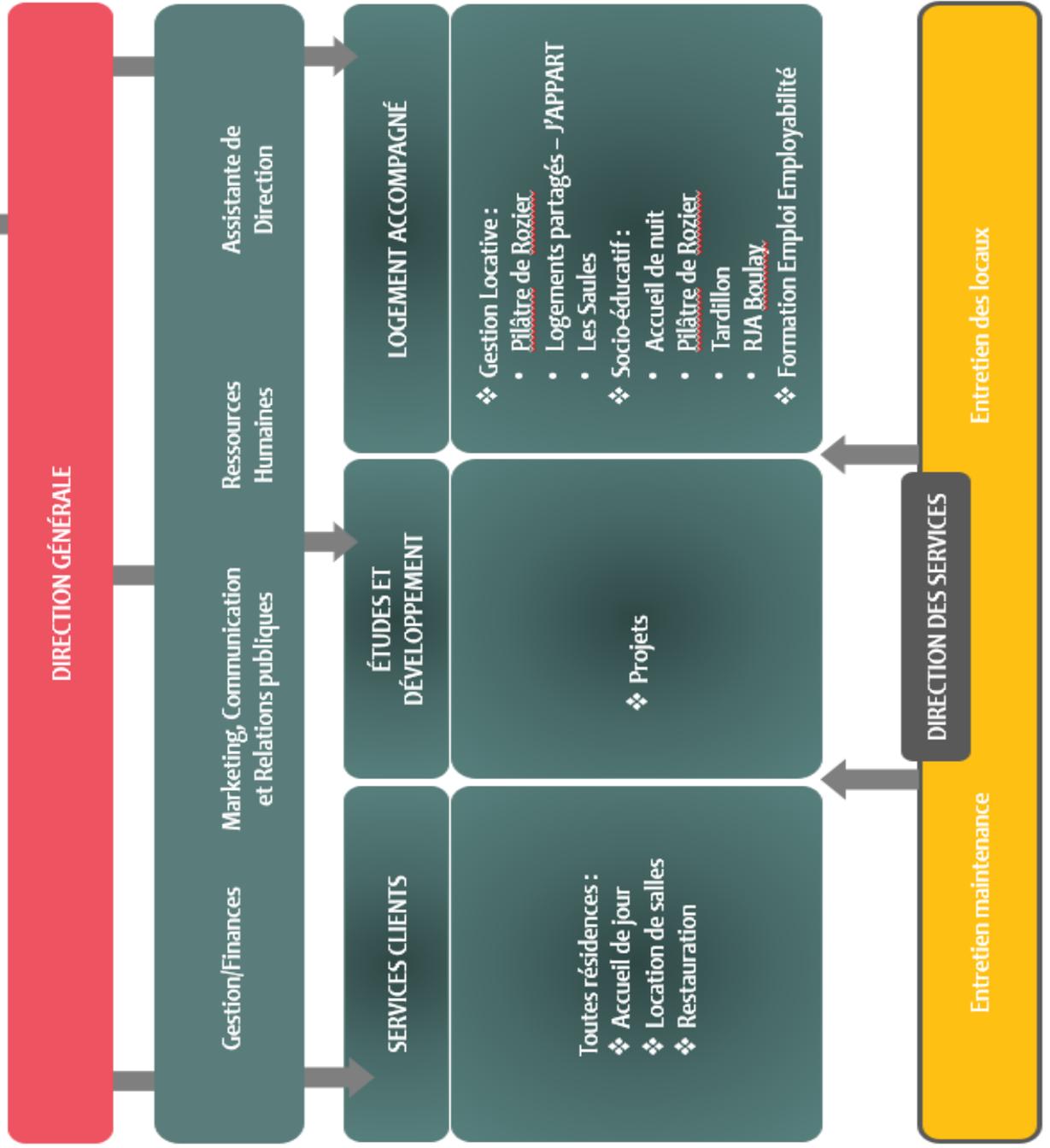
La crise sanitaire n'a pas permis de maintenir le plan de formation.

Néanmoins, 2 collaboratrices ont pu achever leur formation en 2020 et obtenir leur titre professionnel d'Assistante Ressources Humaine et d'Assistante Commerciale (niveau Bac+2).

15 collaborateurs ont pu suivre des formations de courte durées (1 à 2 jours) en visio-conférence pour les formations bureautiques ou en présentiel lorsque cela était possible (lutter contre les punaises de lit, accompagner les personnes logées en résidences sociales : logement d'abord et nouvelles postures professionnelles, ...).

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

CONSEIL
D'ADMINISTRATION



La gestion financière de l'Association

L'exercice 2020 dégage un excédent de 417 904,31€.

Avec 5 460 673€ de produits et 5 204 973€ de charges, le résultat d'exploitation se chiffre à 255 700€.

Les produits d'exploitation baissent de 474 551€.

On relève :

1. Des produits fortement impactés par la crise sanitaire :

- / Nous constatons une diminution de 64 068€ sur les ventes de biens, mais également une baisse de 424 475 € sur les ventes de prestations de services,
- / Les produits sur les locations de salles ont diminué de 106 620€,
- / La fermeture de mars à octobre de notre restaurant ainsi que des locations de salles ont eu un impact conséquent sur les produits de l'année 2020.

2. Charges :

- / Une diminution de 156 020€ d'achat alimentaires par rapport à 2019,
- / Une augmentation de 10 683€ d'achat de produits d'entretiens,
- / 13 728€ ont été investis dans l'achat de petits matériels, notamment le remplacement de nombreux frigos sur l'EPDR pendant le confinement pour équiper les chambres des résidents,
- / Nous constatons également des augmentations conséquentes sur les facturations d'énergie et fluides pour 24 571€ sur les sites EPDR et Saules, à mettre en lien avec une présence dans les logements en journée en raison du confinement et du télétravail,
- / Les charges exceptionnelles augmentent sur 2020 de 49 931€, ceci est dû à la mise en service des travaux de rénovation d'EPDR et la mise au rebut des éléments changés,
- / Nous ne constatons pas d'augmentation sur les dotations aux amortissements sur 2020. La mise en service étant intervenue en octobre 2020,
- / La dotation aux amortissement totale, augmente de 88 136€. Notamment suite à la provision pour clients douteux de 98 109€,
- / Les frais de cantines et de soutien scolaire ont diminué de 114 420€ en raison des mesures sanitaires,
- / Les frais divers MNA ont également diminué de 33 168€, participation activité de loisir – 16 188€ en raison de la pandémie.